



IFPC
Institut interréseaux
de la Formation
professionnelle continue

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Nota bene

Le présent rapport annuel d'activités de l'IFPC porte sur l'année scolaire 2022-2023 pour ce qui relève du volet formation et sur l'année civile 2023 pour ce qui concerne le volet administratif.

En application de l'article 39 du décret du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue, ainsi que de l'article 81 du contrat de gestion de l'IFPC, le rapport est présenté au Conseil d'administration du 29 août 2024.

Table des matières

Table des matières	2
Introduction	4
Chapitre 1 : Les missions de l'IFPC	5
Chapitre 2 : Les activités de formation de l'IFPC	6
2.1. La formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS	6
2.2. Les intégrations au programme de formations interréseaux.....	8
2.3. La formation à destination du Service général de l'Inspection	8
2.3.1. La formation professionnelle continue des inspecteurs	8
2.3.2. La formation professionnelle continue des auditeurs référents	11
2.3.3. La formation professionnelle des inspecteurs coordonnateurs	11
2.4. La formation initiale des directions	12
2.5. La formation complémentaire : module fondamental / module DI.....	14
2.6. Les formations des Délégués aux contrats d'objectifs et Directeurs de zone	16
Chapitre 3 : Organisation et gestion de l'IFPC.....	19
3.1. Le contrat de gestion.....	19
3.2. Les organes de gestion et de contrôle.....	19
3.3. Organigramme et membres du personnel.....	22
3.4. Les marchés publics.....	24
3.5. Les conventions de collaboration	25
3.6. La contribution aux Plans d'actions du Gouvernement et aux travaux des instances européennes	26
3.7. La gestion des plaintes.....	27
3.8. Déclaration d'accessibilité.....	29
Liste des annexes	29
Annexe 1 : Ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d'administration	30
Les ordres du jour des réunions du Bureau.....	30
Les ordres du jour des réunions du Conseil d'administration.....	37
Annexe 2 : Montant des indemnités et jetons de présence des Administrateurs, des indemnités ou des rémunérations des Commissaires aux Comptes, du Commissaire du Gouvernement et de l'Administrateur général pour l'année 2023	44

Annexe 3 : Données synthétiques relatives aux marchés publics 2023	47
Marchés publics exécutés en 2023.....	47
Marchés publics attribués en 2023.....	56

Introduction

Sans surprise, l'année 2023 marque clairement la reprise des activités de formation pour l'IFPC, s'inscrivant en creux des deux années précédentes qui ont été affectées par les suspensions de formation relatives aux mesures sanitaires préconisées afin de lutter contre la crise épidémique.

2023, c'est également pour l'IFPC la poursuite de sa mue, avec la préparation de son programme général de formations, élaboré selon le nouveau système de pilotage de la formation professionnelle, qui sera d'application pour six ans, soit de l'année scolaire 2023-2024 à l'année scolaire 2028-2029. Dans l'attente de sa mise en œuvre, des dispositions transitoires prévues par le décret du 17 juin 2021¹ ont balisé la constitution du programme de formations interréseaux pour l'année scolaire 2022-2023.

En 2023, l'IFPC continue son action visant à dématérialiser les évaluations des participants aux formations interréseaux qui représentaient chaque année plusieurs dizaines de milliers de formulaires papier transitant par des envois postaux. Avec le succès du projet pilote mené en 2022 portant sur un panel ciblé de formations, le dispositif a été appliqué à l'intégralité des formations professionnelles continues au début de l'année scolaire 2022-2023. Pour faciliter cette transition, un guide pratique à l'attention des opérateurs de formation a été diffusé afin de les accompagner dans ce changement de paradigme.

2023 représente aussi un moment symbolique pour l'IFPC qui consacre la refonte de son organisation de formations à inscriptions collectives en un dispositif de Regroupements de Formations interréseaux (RFI). Dans cette configuration, à partir de l'année scolaire 2023-2024, l'IFPC propose aux écoles de former en deux journées l'ensemble de leurs membres du personnel, avec neuf RFI réservés aux écoles fondamentales ordinaires et spécialisées, et neuf RFI dédiés aux écoles secondaires ordinaires et spécialisées.

Toujours en 2023, l'IFPC prend le train en marche de l'accessibilité numérique. Suite à un audit de son site internet réalisé par une équipe de l'ETNIC, l'IFPC a adapté son contenu en ligne et présente dorénavant une déclaration d'accessibilité avec une conformité partielle en regard des standards attendus.

Enfin, 2023 confirme surtout la croissance des activités de l'IFPC, dont notamment la prise en charge de nouvelles formations supplémentaires décidées par le Gouvernement, avec comme résultante directe une augmentation des forces vives de l'Institut qui se traduit principalement par l'intégration de nouveaux formateurs internes au sein de l'équipe.

Plus que jamais, en 2023, l'IFPC demeure un acteur majeur de la formation professionnelle continue des équipes éducatives des écoles et des équipes pluridisciplinaires des centres PMS.

¹ Décret de la Communauté française du 17/06/2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS, *M.B.*, 30/07/2021

Chapitre 1 : Les missions de l'IFPC

L'IFPC est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour :

- les formations en cours de carrière interréseaux des membres du personnel des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, ainsi que des agents des CPMS organisés ou subventionnés par la FWB (Décrets du 11 juillet 2002) ;
- les autres formations décidées par le Gouvernement (Décret du 11 juillet 2002 pour le secondaire - art.26, §1, 9°) ;
- la formation initiale des directeurs, volet commun à l'ensemble des réseaux (Décret du 14 mars 19) ;
- la formation initiale et en cours de carrière des membres du service général de l'Inspection (Décret du 10 janvier 2019) ;
- la formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens (Décret du 30 avril 2009 – art. 25) ;
- la formation initiale, d'insertion professionnelle et en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs/directeurs de zone (Décret du 13 septembre 2018) ;
- la formation des Conseillers au soutien et à l'accompagnement (Décret du 27 mars 2019) ;
- les formations donnant accès à des fonctions de sélection et de promotion pour le réseau de la Communauté française, à l'exception des fonctions de directeur telles que visées à l'article 2, § 1^{er}, 1° du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs.

Plus précisément, dans le cadre du décret du 17 juin 2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS, l'institut a notamment pour missions :

- 1° d'organiser des formations professionnelles continues en interréseaux conformément à l'article 6.1.3-3, § 1^{er}, du Code et au profit des bénéficiaires de formation ;*
- 2° d'assurer les formations spécifiques qui sont confiées à l'Institut par toute disposition décrétole ou réglementaire ;*
- 3° d'assurer les autres formations décidées ou autorisées par le gouvernement ;*
- 4° d'assurer un suivi continu de la qualité des formations qu'il organise ;*
- 5° de procéder à l'évaluation des formations visées au 1° selon les critères établis conformément à l'article 6.1.5-1, 6°, du Code, de produire tous les 3 ans un rapport d'évaluation des formations visé à l'article 6.1.5-12 du Code et de le transmettre au Conseil de la formation professionnelle continue ;*
- 6° d'expérimenter et de mettre en place des dispositifs de formation innovants jugés pertinents.*

Sur le principe, il convient de rappeler que l'IFPC exerce ses missions conformément aux dispositions légales suivantes :

- la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public ;
- le décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française ;
- le décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et Centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs ;
- le décret du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue et ses arrêtés d'exécution ;
- le décret du 9 janvier 2003 relatif à la transparence, à l'autonomie et au contrôle des organismes publics, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française et ses arrêtés d'exécution ;
- le décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement;
- le décret du 10 janvier 2019 relatif au service général de l'Inspection ;
- le décret du 3 mai 2019 portant sur les livres 1^{er} et 2 du code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun ;
- le décret du 30 avril 2009 portant exécution du Protocole d'accord du 20 juin 2008 conclu pour la période 2009-2010 avec les organisations syndicales représentatives du secteur de l'enseignement ;
- le décret du 17 juin 2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS.

Chapitre 2 : Les activités de formation de l'IFPC

2.1. La formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS

La programmation des formations professionnelles continues pour l'année scolaire 2022-2023 s'articule sur les dispositions transitoires prévues par le décret du 17 juin 2021 relatif à la réforme de la formation professionnelle continue.

Plus précisément, l'article 88 précise :

§ 1^{er}. En vue de l'organisation de formations professionnelles continues lors de l'année scolaire 2022-2023 et par dérogation aux articles 6.1.5-4 à 6.1.5-11, la fixation des orientations et thèmes prioritaires porte sur le besoin de formation relatif à l'utilisation

du numérique dans l'enseignement et n'est valable que pour l'année scolaire 2022-2023. [...]

Pour le surplus, les orientations et thèmes prioritaires applicables lors de l'année scolaire 2021-2022 continuent à s'appliquer lors de l'année scolaire 2022-2023. Après avis de la Commission de pilotage, le gouvernement peut amender ces orientations et thèmes prioritaires en vue d'une mise en œuvre durant l'année scolaire 2022-2023

§ 2. Sur la base des orientations et thèmes prioritaires fixés en application du paragraphe 1er, l'Institut de la Formation professionnelle continue pour les formations du niveau interréseaux et Wallonie-Bruxelles Enseignement et chaque Fédération de pouvoirs organisateurs pour le niveau réseau définissent leurs programmes généraux pour l'année scolaire 2022-2023 traduisant le besoin de formation relatif à l'utilisation du numérique dans l'enseignement. [...]

Pour le surplus, les programmes généraux applicables lors de l'année scolaire 2021-2022 continuent à s'appliquer lors de l'année scolaire 2022-2023.

En synthèse, ces mesures transitoires prévoient donc la mise en place d'une offre spécifique de formation pour l'année 2022-2023 en lien avec l'utilisation du numérique dans l'enseignement². Concrètement, cette offre a été constituée en s'appuyant sur le nouveau processus de pilotage de la formation professionnelle continue introduit par le décret du 17 juin 2021.

En parallèle, il a été décidé de reporter en 2022-2023 les thèmes et orientations prioritaires du programme général 2021-2022 fixés dans les deux précédents arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 20 octobre 2020 : le premier pour le fondamental ordinaire³, le second pour le secondaire ordinaire, le spécialisé et les centres PMS⁴. Toutefois, des amendements de l'offre de formations 2021-2022 ont été effectués et formalisés à travers deux nouveaux arrêtés du Gouvernement de la Communauté française datés du 17 février 2022⁵.

² Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17/02/2022 fixant les orientations et thèmes prioritaires de la formation professionnelle continue relatifs à l'utilisation du numérique dans l'enseignement des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaires des centres psycho-médico-sociaux, pour le niveau interréseaux, pour l'année scolaire 2022-2023, M.B., 23/03/2022

³ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29/10/2020 portant approbation des orientations et thèmes prioritaires de la formation en cours de carrière de niveau macro des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire pour l'année scolaire 2021-2022, M.B., 05/11/2020

⁴ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29/10/2020 portant approbation des orientations et thèmes prioritaires de la formation en cours de carrière de niveau interréseaux des membres du personnel de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire et des centres psycho-médico-sociaux pour l'année scolaire 2021-2022, M.B., 05/11/2020

⁵ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17/02/2022 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 octobre 2020 portant approbation des orientations et thèmes prioritaires de la formation en cours de carrière de niveau interréseaux des membres du personnel de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire et des centres psycho-médico-sociaux pour l'année scolaire 2021-2022, M.B., 23/03/2022

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17/02/2022 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 octobre 2020 portant approbation des orientations et thèmes prioritaires de la formation en cours de carrière de niveau macro des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire pour l'année scolaire 2021-2022, M.B., 23/03/2022

Au total, pour l'année scolaire 2022-2023, l'IFPC a organisé 1889 sessions relatives aux formations professionnelles continues.

2.2. Les intégrations au programme de formations interréseaux

La demande d'intégration d'un événement est une démarche consistant à faire correspondre celui-ci aux intitulés et aux objectifs du programme de l'IFPC. Les demandes d'intégration s'inscrivent pour la plupart dans des thématiques qui visent à actualiser les connaissances pour enrichir sa pratique pédagogique dans une discipline ou un secteur. D'autres se rapportent à des formations qui traitent de la méthodologie ou de la didactique. Il importe de signaler que les événements intégrés ne sont pas mis en concurrence avec les autres offres de formation reçues par la voie du marché public. Selon cette logique, l'IFPC ne prend aucun honoraire formateur à sa charge dans le cadre des intégrations d'événements, mais couvre de manière générale le remboursement des frais de déplacements des participants, les frais de collations et de repas quand ils s'indiquent, voire les coûts des supports pédagogiques.

Dans un souci de traitement équitable des demandes d'intégration, le Conseil d'administration de l'IFPC a fixé un ensemble de critères permettant d'analyser l'opportunité d'introduire un événement spécifique dans le programme des formations en interréseaux de l'IFPC. Par principe, ces critères servant à l'analyse des dossiers sont indicatifs et susceptibles d'évoluer, sous réserve d'une évaluation laissant apparaître la nécessité d'une modification.

Sur le principe, la majorité des intégrations se présentent davantage comme des colloques, des conférences ou encore sous la forme de divers ateliers. Certaines mettent en avant les résultats de recherches tandis que d'autres présentent des outils dans des secteurs d'activités ou des disciplines variés.

Globalement, en termes de formation ayant fait l'objet d'une demande d'intégration au programme interréseaux pour l'année scolaire 2022-2023, 88 sessions ont été organisées, proposées par 39 opérateurs différents.

2.3. La formation à destination du Service général de l'Inspection

Au cours de l'année 2023, l'IFPC a organisé deux modules de formation pour le Service général de l'Inspection : la formation professionnelle continue des inspecteurs et la formation en cours de carrière des inspecteurs auditeurs référents.

Parallèlement, faisant suite à une demande du Service général de l'Inspection, l'IFPC a également assuré une formation à destination du staff des inspecteurs coordonnateurs dans le cadre de la future évaluation des inspecteurs stagiaires.

2.3.1. La formation professionnelle continue des inspecteurs

L'article 94 du décret du 10 janvier 2019 relatif au service général de l'inspection dispose que les membres du Service général de l'Inspection exerçant une fonction de promotion d'inspecteur suivent une formation en cours de carrière. Ce décret fixe aussi les contenus et

objectifs de cette formation. L'article en question précise, en son deuxième paragraphe, que c'est l'IFPC qui détermine un plan commun de formation annuel obligatoire, sur la base d'une proposition du Service général de l'Inspection.

Cinq modules de formations individuelles et communes ont été organisés dans le cadre de la formation professionnelle continue des inspecteurs.

Évaluation pédagogique et technique d'une plateforme d'apprentissage en ligne - formation pour le service EAD du SGI

L'objectif de la formation consistait à maîtriser et être capable d'évaluer une plateforme d'apprentissage en ligne d'un point de vue pédagogique et ergonomique. Durant la formation, les contenus suivants ont été abordés :

- les modalités de la scénarisation pédagogique : modalités d'apprentissage en ligne synchrone et asynchrone ; les modalités d'exercisation et les feedback disponibles (rétroaction et analyse de l'apprentissage) ; les interactions avec la plateforme, les pairs et les formateurs ; les modalités de coconstruction (outils disponibles tels que la visioconférence, le tableau blanc partagé...) ;
- les modalités d'évolution des apprentissages effectués : traces conservées ; compétences acquises ; les possibilités en fonction de l'évolution des apprentissages ;
- la présentation et la structuration des contenus proposés sur les plateformes pédagogiques (ergonomie cognitive) ;
- les modalités techniques : les périphériques utilisés par l'apprenant (ordinateur, tablette...) ; l'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques ; l'ergonomie de l'interface.

La formation a été animée par le Centre de Compétence TECHNOFUTUR TIC et s'est tenue les 31/01/2023 et 08/02/2023.

Recherche en éducation

Il s'agissait d'une formation-accompagnement. Dans la pratique, les apprentissages étaient réalisés en connexion directe avec les missions des inspecteurs. Les contenus de formation s'appuyaient sur des missions d'évaluation de dispositifs pédagogiques en cours. Plus précisément, un accompagnement de chacune des étapes de travaux d'enquête réelle était proposé. Deux formules pouvaient être envisagées selon les besoins : soit l'accompagnement plus approfondi d'une seule mission du début à la fin, soit l'accompagnement de plusieurs missions.

Les étapes d'une mission d'évaluation de dispositif pédagogique/éducatif abordées étaient les suivantes :

- 1) Préparer l'enquête : analyse de la note verte (propre au Ministère), définition de la question centrale et du périmètre de la mission, émission d'hypothèses et de sous-questions, étude du cadre réglementaire, choix et préparation des outils de récolte des données ;

- 2) Mener l'enquête : comment récolter les données de manière efficace, efficiente et dans le respect des principes déontologiques ;
- 3) Traiter les données : choix et élaboration d'un outil d'analyse des données, description des données, identification des éléments saillants au regard des sous-questions de départ ;
- 4) Rédiger le rapport : organisation de l'information, utilisation d'une communication claire et efficace permettant de répondre à la commande.

La formation a été prise en charge par l'ULB les 27/04/2023, 17/05/2023, 01/06/2023, 06/09/2023, 11/09/2023 et 23/10/2023.

Les besoins individuels dans les communications interpersonnelles en fonction des types de personnalité

Les objectifs de la formation étaient :

- Comprendre ses besoins relationnels et de communication en fonction de sa personnalité : types de personnalités par le MBTI ; interactions avec des personnes de types différents ;
- Comprendre comment gérer ses besoins en autonomie (sortir de la dépendance) : approche de la dynamique des organisations selon les besoins individuels ; les trois besoins fondamentaux ;
- Prendre conscience des spécificités des individus : cycle de l'autonomie selon Katherine Symor.

La formation a été dispensée par la HELHa les 04/07/2023, 05/07/2023 et 06/07/2023.

Rédaction de décisions administratives

La formation visait à renforcer les compétences des inspecteurs pour la rédaction de décisions administratives, d'améliorer la structure de ces décisions en s'appuyant notamment sur les prescrits légaux et réglementaires pour motiver les décisions. Aussi, la formation proposait des outils et une méthode tant pour la rédaction que pour son évaluation.

Compte tenu du nombre de participants (53), la formation proposait 3 sessions :

- Session 1 : 30/05/2023,31/05/2023,05/06/2023
- Session 2 : 23/10/2023,24/10/2023,25/10/2023
- Session 3 : 04/12/2023,11/12/2023,18/12/2023

La formation a été assurée par l'opérateur Droits Quotidiens.

Traitement de texte perfectionnement

Cette formation visait à mieux maîtriser le publipostage, la mise en page et en forme d'un document ainsi que la collaboration, l'enregistrement et le partage du document.

La formation était animée par le CECOTEPE les 26/10/2023 et 27/10/2023.

2.3.2. La formation professionnelle continue des auditeurs référents

L'IFPC est tenu, chaque année, d'organiser une formation à destination des inspecteurs auditeurs visant à renforcer leur expertise en vue d'assurer un pilotage efficace des missions d'audit.

La formation est axée sur les trois priorités suivantes :

- la gestion de la mission d'audit proprement dite en milieu scolaire : mise en œuvre de la méthodologie de l'audit telle que définie dans le Guide méthodologique ;
- la gestion d'une équipe d'auditeurs : faire évoluer les qualités de leadership, de supervision, de support, de sens de l'organisation et de gestion de planning ainsi que la coordination des constats des membres d'une équipe et la prise de décisions collégiales ;
- la gestion des relations avec les parties prenantes de l'école auditée : présenter un plan et les objectifs de l'audit de façon claire et didactique, afin que les audités en mesurent la plus-value ; s'assurer d'une communication positive entre les auditeurs et audités à chaque étape de la mission d'audit ; gérer les éventuels malentendus et conflits avec l'audité au cours de la mission ; coordonner la rédaction du rapport d'audit et s'assurer que les conclusions et recommandations éventuelles ciblent les objectifs de l'audit ; présenter oralement les conclusions ; coordonner les commentaires et questions des audités.

La formation a été assurée par RSM InterAudit et organisée les 27 et 28/02/2023.

2.3.3. La formation professionnelle des inspecteurs coordonnateurs

Analyse des pratiques professionnelles

La formation tendait à se familiariser avec des protocoles d'analyse des pratiques professionnelles, et plus précisément le Dispositif d'Analyse des Pratiques Professionnelles en groupe de Pairs (DAPPP) ainsi que le Dispositif d'Analyse en Groupe à partir de la grille des Natures d'Enjeux (DAGNEA). Il s'agissait aussi d'évaluer le potentiel de développement professionnel des dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles et des démarches réflexives dans le contexte de la formation continue.

La formation a été dispensée par l'UNamur les 05/10/2023, 06/10/2023, 16/10/2023 et 17/10/2023.

2.4. La formation initiale des directions

Depuis la modification décrétele du 14 mars 2019⁶ définissant un nouveau plan pour la formation initiale des directions, un autre dispositif est entré en application à partir du 1^{er} septembre 2019. Dorénavant, le volet interréseaux de la formation se structure non plus en trois axes (relationnel, administratif et pédagogique) mais en deux axes (administratif et pilotage) :

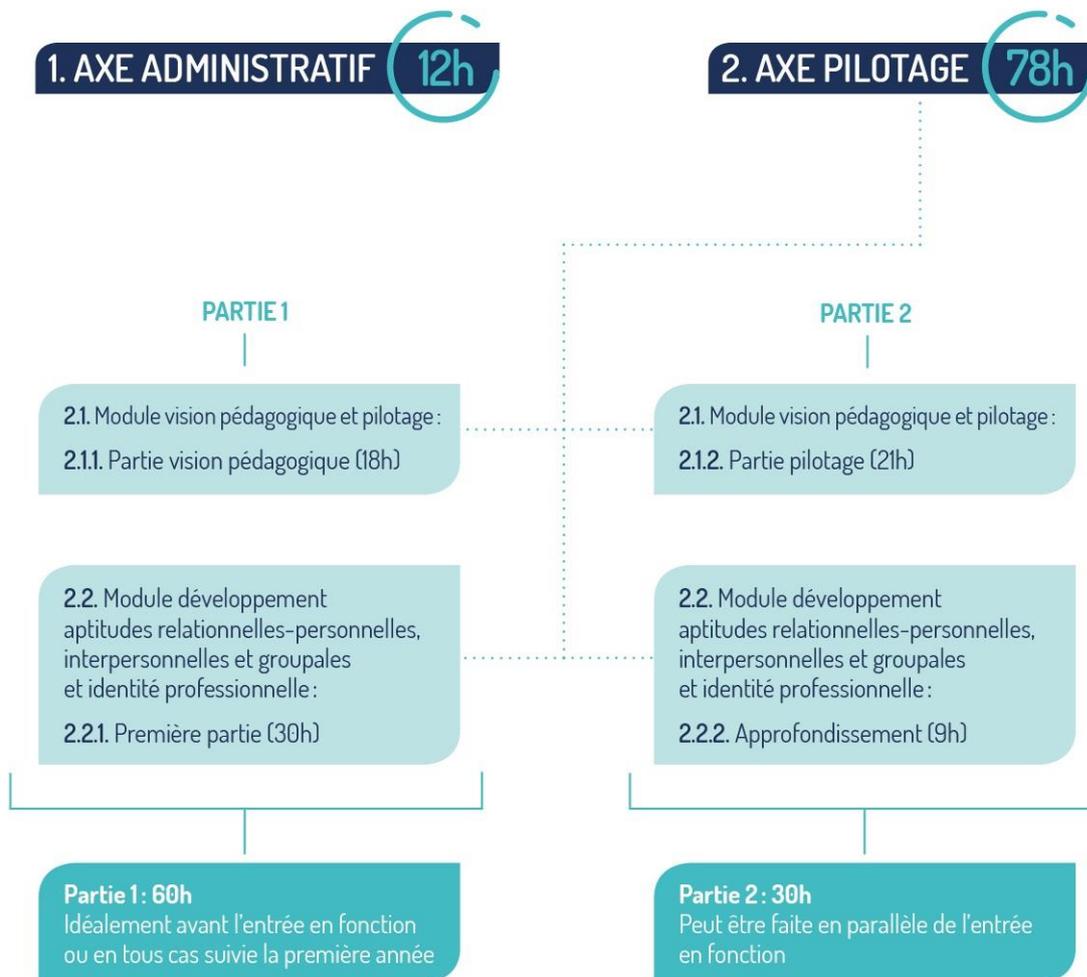


Tableau 1 – La structure du volet interréseaux de la FID

En principe, le volet interréseaux de la formation initiale des directions cible à la fois :

- 1) Les enjeux et orientations du système éducatif, et notamment les valeurs, les finalités, les objectifs et missions prioritaires du système éducatif en vue de développer chez les directeurs une vision pédagogique et une capacité de pilotage de leur école en cohérence avec ceux-ci ;
- 2) Les responsabilités et compétences communes à tous les directeurs.

⁶ Décret de la Communauté française du 14/03/2019 modifiant diverses dispositions relatives aux fonctions de directeur et directrice, aux autres fonctions de promotion et aux fonctions de sélection, *M.B.* 16/04/2019

Pour ce faire, chaque axe est orienté vers des objectifs pédagogiques précis que l'on peut résumer ainsi :

**Axe
administratif**

1) Acquérir les éléments de base pour appréhender le cadre légal et réglementaire, la hiérarchie des normes et les principes généraux de droit

2) Appréhender les principales bases légales pertinentes du niveau concerné

3) S'initier à une démarche de recherche dans les bases légales et réglementaires pour pouvoir résoudre des cas pratiques simples et actualiser et approfondir ses connaissances sur une problématique donnée

Axe pilotage

1) Développer une vision pédagogique en lien avec les orientations du système éducatif, à partir de laquelle le directeur exercera le leadership pédagogique qui lui revient et organisera le pilotage de son école

2) Développer des compétences et aptitudes relationnelles, interpersonnelles et groupales, notamment, en organisation scolaire, en vue d'atteindre les objectifs et missions prioritaires du système éducatif

En termes d'activités, durant la période comprise entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023, l'IFPC a organisé et/ou certifié 98 sessions de formations pour les 2 axes de formation du volet interréseaux de la formation initiale des directions. Plusieurs sessions de formation supplémentaires ont été demandées aux opérateurs de formation afin de répondre à la forte demande, en particulier pour le module administratif, le module vision pédagogique ainsi que le module développement des compétences et aptitudes relationnelles, interpersonnelles et groupales et construction de l'identité professionnelle de la fonction de directeur.

Point de vue répartition, on recense respectivement 14 sessions pour les axes « pilotage – partie pilotage » et « pilotage - modules développement aptitudes relationnelles », 22 sessions respectives pour les axes « administratif » et « pilotage – partie vision pédagogique », et 26 sessions pour l'axe « pilotage – module approfondissement des compétences relationnelles ».

Répartition des sessions FID par axe/module pour 2022-2023

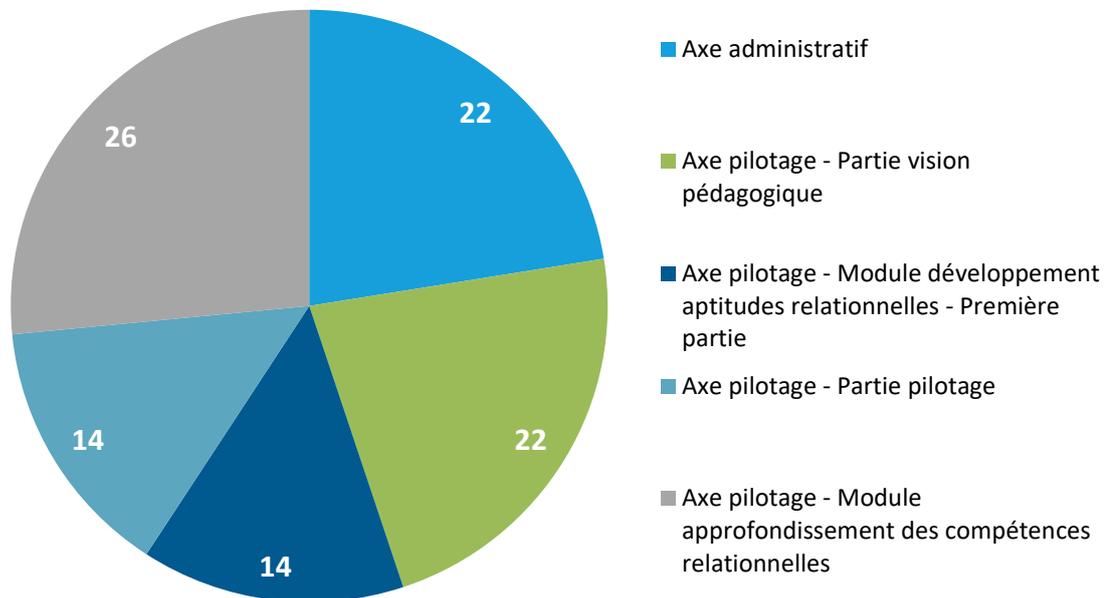


Tableau 2 – Les sessions organisées en 2022-2023 pour la FID

2.5. La formation complémentaire : module fondamental / module DI

Dans le cadre de la formation module DI/module fondamental, le marché public lancé en juillet 2021 compte un total de 11 lots répertoriés comme suit :

- Psychologie des enfants 5-12 ans
- Psychologie des adolescents 12-15 ans
- Didactique en langues étrangères
- Didactique en histoire, géographie, sciences sociales, sciences économiques
- Didactique en français FLE
- Didactique en éducation physique
- Didactique en mathématiques et en sciences
- Didactique en éducation artistique
- Didactique en CT et PP
- Didactique en cours philosophiques
- Langue des signes (pas de proposition d'opérateur, pas de demande des participants, donc non organisé)

Les premières sessions de formations, d'une durée de 20h à 40h selon les lots, ont débuté en janvier 2023. Au total, pour l'année 2023, l'IFPC a programmé 33 sessions parmi lesquelles 29 ont été activées.

Formations 2023 module DI / fondamental	Sessions programmées	Sessions activées
Lot 1 Formation relative au volet consacré à la psychologie cognitive de l'enfant de 5 à 12 ans (20h)	5	1
Lot 2 Formation relative au volet consacré à la psychologie cognitive de l'enfant de 10 à 15 ans (20h)	12	12
Lot 3 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : langues étrangères (romanes, germaniques) (40h)	2	2
Lot 4 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : histoire, géographie, sciences sociales, sciences économiques (40h)	2	2
Lot 5 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : français, FLE (40h)	2	2
Lot 6 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : éducation physique (40h)	1	1
Lot 7 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : mathématique, sciences (40h)	2	2
Lot 8 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : éducation artistique (musicale et plastique) (40h)	4	4
Lot 9 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : CT et PP	1	1
Lot 10 Formation relative au volet consacré à la didactique de la discipline enseignée : cours philosophiques (40h)	2	2

Logiquement, le lot 2 est celui qui comporte le plus grand nombre de sessions par le fait qu'il soit commun à l'ensemble des disciplines.

En outre, le lot 8 « Education artistique » a été organisé quatre fois suite à l'évolution de la législation en 2023 relative à la circulaire 9010⁷ visant à permettre à certains enseignants de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) d'accéder au barème 501.

2.6. Les formations des Délégués aux contrats d'objectifs et Directeurs de zone

A propos du volet commun : pour l'année civile 2023, la formation continuée des Directeurs de Zone (DZ) et Délégués aux Contrats d'Objectifs (DCO) s'est axée sur la mise en place des pôles territoriaux et sur l'état de la recherche universitaire en éducation relative à la problématique du décrochage/de l'accrochage scolaire. Ces formations ont été étalées chacune sur deux demi-journées de formation durant l'année civile 2023.

A propos du volet zonal : pour l'année civile 2023, la formation continuée s'est axée sur les besoins des DZ-DCO tels qu'ils ont été recueillis par zone. Ces formations sont adaptées aux spécificités de leurs missions et se sont étalées sur quatre demi-journées durant l'année civile 2023.

Les formations communes

Module « Mise en place des pôles territoriaux »

Ce module avait pour objectif de permettre aux participants de s'approprier les principes d'organisation des pôles territoriaux et notamment les missions des DCO/DZ dans le cadre de la contractualisation (écoles sièges et écoles coopérantes). Le contenu abordait tant les enjeux qui y sont liés que les impacts sur le pilotage des écoles et sur les indicateurs associés.

La formation s'est tenue le 15/12/2023 et était dispensée par l'ULB.

Module « Etat de la recherche en éducation : Décrochage/accrochage scolaire »

L'enjeu était d'appréhender les dernières avancées scientifiques relatives aux problématiques de l'accrochage et du décrochage scolaire sous le prisme des sciences de l'éducation. Plus précisément, des déterminantes/prédicteurs du décrochage/de l'accrochage scolaire ainsi qu'un modèle de réponse à l'intervention ont été analysés et exploités compte tenu des missions des participants.

La formation était organisée le 13/11/2023 et a été prise en charge par l'ULiège.

⁷ Circulaire 9010 de la FWB, *Inscriptions au module de 60 périodes de "formation à la pédagogie de l'enseignement artistique à tous niveaux "permettant à certains enseignants de l'ESAHR d'accéder au barème 501,* publiée le 29/08/2023

Les formations zonales

Module « Mieux comprendre et appréhender l'organisation des relations sociales en Hainaut-Centre d'un point de vue culturel et démographique »

Malgré plusieurs relances de marché, ce module n'a pas pu être organisé car aucun opérateur de formation ne s'est positionné.

Cette formation devait contribuer à l'appropriation de données autres que celles de l'enseignement (tels que des indicateurs liés au niveau socio-économique et culturel) du territoire du Hainaut-Centre afin de mieux maîtriser les spécificités de ce dernier et d'exploiter ces données au regard des missions des DCO/DZ.

Module « Gérer les résistances au changement »

Le module visait à gérer les situations de résistance au changement. Pour ce faire, il était question de saisir des éléments qui influencent la résistance/l'adhésion au changement au travers de facteurs contextuels, individuels ou sociaux. Les contenus ont été travaillés tant sous un angle anticipatif (prévention) que curatif (gestion).

La formation prise en charge par la HEC Liège s'est tenue les 13 et 14/12/2023 pour la zone Wallonie-Picarde.

Module « Analyse d'une organisation »

Durant cette formation, les participants se sont appropriés des modèles théoriques spécifiques à l'analyse organisationnelle ainsi que des grilles de lecture qui mobilisent différents niveaux de contextes (socio-politiques, culturels...). La finalité était d'en acquérir des méthodes et des outils à exploiter dans le cadre de certaines missions.

La formation dispensée par l'UNamur s'est tenue les 11/10 et 07/11/2023 pour la zone du Hainaut-Sud.

Module « Gestion de projet »

Il s'agissait de s'imprégner de la méthodologie de gestion de projet. Il était question de circonscrire la notion de projet, d'en identifier les étapes et de maîtriser différents outils spécifiques à chaque étape.

La formation animée par le CFIP a été donnée les 13/12/2023 et 29/01/2024 pour la zone de Namur.

Module « Mieux se connaître pour optimiser sa communication »

La formation visait à acquérir une meilleure connaissance de soi et mieux comprendre son fonctionnement en identifiant notamment ses propres besoins relationnels afin d'améliorer sa communication interpersonnelle. Ainsi, les fondamentaux d'une communication constructive et différents modèles, outils et techniques ont été travaillés.

La formation était animée par la HEC LIEGE et organisée les 11 et 12/12/2023 pour la zone Huy/Waremme/Verviers.

Module « Créer une dynamique de groupe et renforcer la cohésion d'équipe »

Ce module traitait de la cohésion et de l'implication des membres d'une équipe au travers des compétences que chacun peut mettre à disposition de l'équipe pour gagner en efficacité. Il était question de déterminer des éléments de dysfonctionnement et de mobiliser des outils et stratégies pour résoudre ces problématiques. Par ailleurs, il a également été question d'identifier des éléments favorisant un climat de confiance et une cohésion groupale au sein de l'équipe.

La formation a été dispensée par le CDGAI pour deux zones :

- Brabant-Wallon : les 6 et 20/12/2023
- Luxembourg : les 29 et 13/12/2023

Module « Travail collaboratif »

Il s'agissait de mettre en place ou de renforcer le travail collaboratif au sein de l'équipe. Ce travail s'est effectué notamment par le biais de l'identification des rôles et compétences de chacun au sein de l'équipe ou encore par la mise en lumière des forces et des faiblesses actuelles. De plus, un ensemble d'outils ou techniques favorisant le travail collaboratif adapté aux différents contextes de travail (réunion, projet...) ont été travaillés tout au long de la formation.

La formation était animée par l'ULB et s'est tenue les 07 et 14/12/2023 pour la zone de Bruxelles.

Module « Mise en place du tutorat »

Ce module visait à mettre en place un dispositif d'accompagnement formatif (tutorat) pour accueillir et soutenir les nouveaux membres de l'équipe. Pour ce faire, les rôles, les missions et les compétences de chacun dans la relation tuteuré-tuteur ont été abordés. Ensuite, les leviers, les obstacles ainsi que les actions pour y faire face ont été identifiés lorsque l'implémentation du tutorat prend place. Enfin, des outils d'évaluation ont également été mobilisés.

La formation a été animée par l'UNamur les 11/10 et 14/11/2023 pour la zone de Liège.

Chapitre 3 : Organisation et gestion de l'IFPC

3.1. Le contrat de gestion

L'actuel contrat de gestion de l'IFPC a été arrêté par le Gouvernement de la Communauté française le 8 septembre 2022⁸.

3.2. Les organes de gestion et de contrôle

L'IFPC est un organisme d'intérêt public de type 2 de la Communauté française doté de la personnalité juridique. Il est dirigé, sous l'autorité d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau, par un Administrateur général⁹.

Au niveau de son fonctionnement, l'IFPC ainsi que les décisions de ses organes de gestion sont soumis au contrôle de deux Commissaires désignés par le Gouvernement : l'un parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprise, l'autre parmi les membres de la Cour des comptes.

Par ailleurs, le médiateur de la Région wallonne et de la Communauté française veille à la qualité du service rendu au public. Parallèlement, le Gouvernement et le Parlement vérifient, à partir des rapports d'activités, des rapports d'évaluation, mais également des questions portant sur l'un ou l'autre sujet d'actualité, le fonctionnement et la qualité du travail de l'IFPC.

La composition du Conseil d'administration et du Bureau de l'IFPC a été modifiée par le décret du 17 juin 2021 entré en vigueur le 1^{er} septembre 2021. Sur le principe, elle compte : des membres de droit, des représentants des organisations syndicales, des représentants de l'enseignement confessionnel et non confessionnel, et des experts issus des hautes écoles ainsi que des universités.

⁸ [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 septembre 2022 portant approbation du contrat de gestion de l'institut interréseaux de la formation professionnelle continue, M.B.](#), 9 décembre 2022.

⁹ Décret de la Communauté française du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue, M.B., 28 août 2002, article 30.

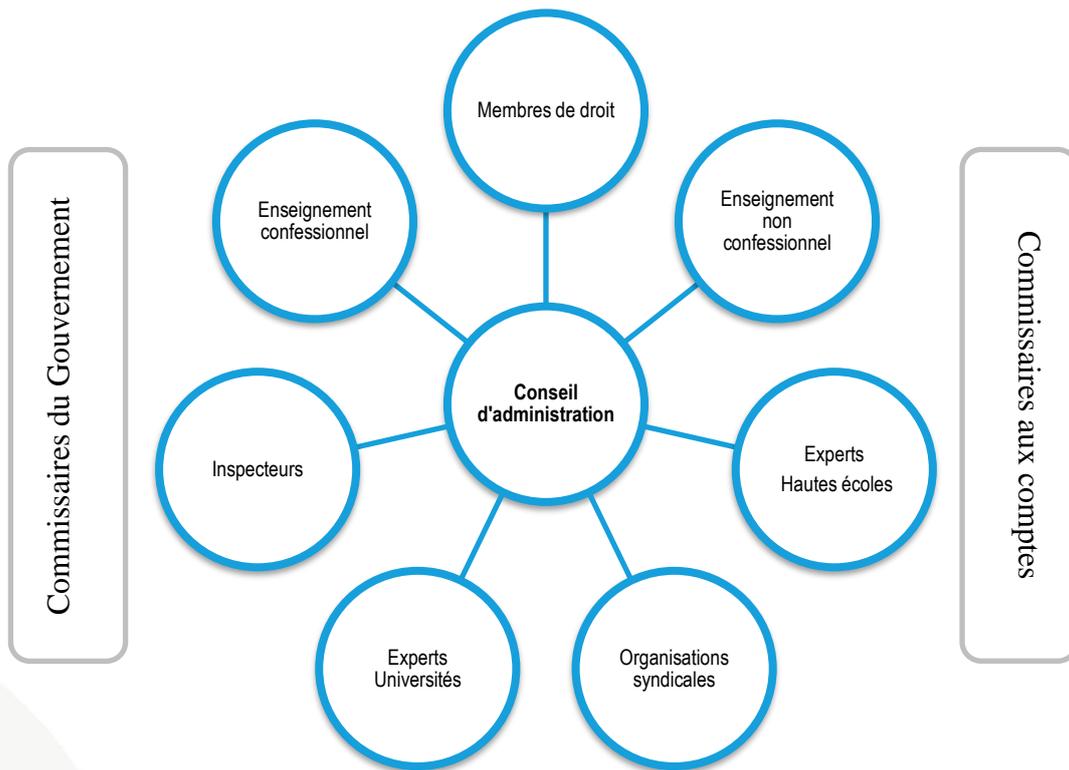


Tableau 3 – Composition du Conseil d'administration de l'IFPC

Les Administrateurs de droit sont désignés dans le décret relatif à l'IFPC¹⁰. Les autres sont nommés par le Gouvernement pour une durée de cinq ans sur la proposition des différentes instances concernée^{11&12}.

Catégorie	Effectifs	Suppléants
Membres de droit	<p>L'Administrateur général de l'AGE ou son délégué (Président du Conseil d'administration) : Quentin DAVID ;</p> <p>Le Directeur général de la DGPSE ou son délégué : Quentin DAVID – Christophe KELECOM ;</p> <p>Le Directeur général de la DGEO ou son délégué : Fabrice AERTS-BANCKEN ;</p> <p>Le Directeur général de la DGPE ou son délégué : Lisa SALOMONOWICZ ;</p> <p>Le Délégué coordonnateur du Service général du Pilotage ou son délégué : pas de mandat attribué ;</p>	

¹⁰ *Ibid.*, article 31, §1^{er}, alinéa 1^{er}, 1^o à 6^o.

¹¹ *Ibid.*, article 31, §1^{er}, alinéa 2.

¹² [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 juillet 2021 portant désignation des membres du Conseil d'administration et du Commissaire du Gouvernement de l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue](#), M.B., 6 août 2021.

	L'Inspecteur général coordonnateur : Pascale GENOT	
Représentant de Wallonie-Bruxelles Enseignement	Abdelfattah TOUZRI	Odette FERON
Représentants des FPO de l'enseignement non confessionnel	Sébastien SCHETGEN Philippe BARZIN Michel BETTENS	Véronique PIERCOT Stéphanie DEBUSSCHERE Raymond VANDEUREN
Représentants des FPO de l'enseignement confessionnel	Christophe MOUREAUX Eric DAUBIE	Sophie DE KUYSSCHE Patrick LENAERTS
Représentants des organisations syndicales	Valérie DENAYER Philippe DOLHEN Christine GENOT	Joseph THONON Xavier TOUSSAINT Stephan SEYNAVE
Expert issu des Hautes écoles	Anne GIACOMELLI	Nathalie KINIF
Expert issu des Universités	Sandrine BIEMAR	Marc DEMEUSE
Commissaires du Gouvernement	Thomas GILSON Alain JEUNEHOMME	
Commissaires aux comptes	Florence THYS, Conseillère à la Cour des Comptes Christine COYETTE-VANDENN BOSCH, Réviseur d'entreprise	

Le Bureau de l'IFPC est composé du Président du Conseil d'administration ainsi que de ses trois vice-Présidents¹³.

Les ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d'administration de l'année 2023 sont repris à l'annexe 1 du présent rapport d'activités. Le Bureau s'est réuni 18 fois et le Conseil d'administration 13 fois. Les réunions ont principalement été organisées par l'intermédiaire d'outils de vidéoconférence.

Enfin, l'IFPC est doté d'un règlement organique approuvé par son Conseil d'administration en date du 25 janvier 2018, adopté par le Gouvernement le 29 août 2018¹⁴. Il convient de préciser que le 22 septembre 2022, le Conseil d'administration a approuvé une proposition de modification de son règlement organique et l'a transmis pour avis aux Commissaires du Gouvernement de la Communauté française.

¹³ Décret de la Communauté française du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue, *M.B.*, 31 août 2002, article 44.

¹⁴ [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 portant approbation du règlement organique de l'Institut de la formation en cours de carrière](#), *M.B.*, 20 septembre 2018.

3.3. Organigramme et membres du personnel

D'un point de vue organisationnel, l'IFPC est dirigé par un Administrateur général¹⁵ désigné par le Gouvernement, sous l'autorité du Conseil d'administration et du Bureau.

Au niveau des ressources humaines, au 31 décembre 2023, l'institut compte 75 membres du personnel répartis au sein de la Direction, du Service administratif, du Service pédagogique, du Service des affaires transversales ainsi que des équipes de formateurs internes.

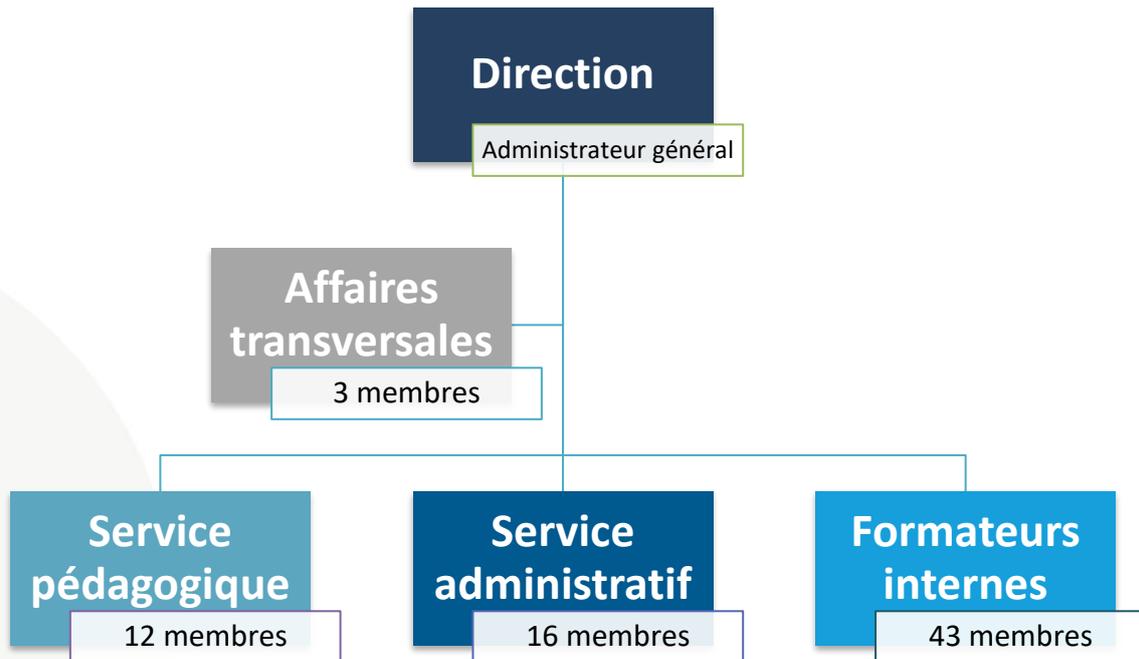


Tableau 4 – Répartition du personnel de l'IFPC en 2023

À l'exception de l'Administrateur général, tous les membres du personnel sont recrutés et nommés par le Bureau, conformément aux dispositions décrétales en vigueur.

¹⁵ Monsieur Christophe MÉLON occupe le poste d'Administrateur général faisant fonction depuis le 15 septembre 2020.

Organigramme de l'IFPC

Direction

Administrateur
général

Services

Pédagogique

Administratif

Affaires
transversales

Directeur

Directeur

Fonctions

Pédagogue

Formateur

Gestionnaire
de formation

Agent de
première
ligne

Comptable

Informaticien

Secrétaire de
direction

Gestionnaire
RH

Juriste

Tableau 5 – Organigramme de l'IFPC en 2023

3.4. Les marchés publics

Les données synthétiques des marchés attribués et des marchés en cours en 2023 sont reprises en annexe 3 du présent rapport d'activités.

L'ensemble des marchés publics est géré et supervisé par le Service des Affaires transversales ainsi que par l'Administrateur général. Les marchés de services de formation nécessitent en particulier l'implication de l'équipe pédagogique, tandis que les marchés de fournitures sont exclusivement pris en charge par le service administratif.

Depuis 2014, les procédures relatives aux marchés publics de services de formation ont été informatisées par le biais d'une interface en ligne permettant d'une part, l'encodage des candidatures et des offres et, d'autre part, l'analyse de celles-ci par l'équipe pédagogique de l'IFPC. Cette plus-value, rendue possible par le développement d'une application interne par l'équipe informatique de l'IFPC, s'inscrit dans un processus constant de régulation.

Par ailleurs, une des caractéristiques singulières de ces marchés publics concernant les services de formation demeure leur opération selon une procédure négociée. Bien que recevant plusieurs centaines d'offres chaque année, l'IFPC veille à négocier séparément avec chaque soumissionnaire. Le moment de la négociation permet notamment de clarifier et d'améliorer les offres de formation. Concurrément, ce temps d'échange avec les soumissionnaires consacre un moment d'évaluation et de régulation des actions formatives déployées l'année précédente, au cas où les soumissionnaires auraient déjà été préalablement opérateurs de formation à l'IFPC. Sur le principe, l'offre de formation est analysée avant et après la négociation en vue d'être comparée aux autres offres d'un même lot.

L'analyse préalable à la négociation se réalise à partir de critères portant tant sur le contenu que la méthodologie. Une attention particulière est également accordée sur le profil de chacun des formateurs, avec la vérification de trois éléments requis :

- La connaissance et l'expertise du sujet traité ;
- Les expériences professionnelles utiles prouvées, par exemple dans l'enseignement ou dans le cadre d'un projet de recherche ;
- L'expérience professionnelle en matière de formation d'adultes.

Bien conscient des enjeux liées à ces procédures de marchés publics, l'IFPC met en place un dispositif de communication afin d'accompagner les soumissionnaires tant dans le dépôt des candidatures et des offres que dans l'attribution des marchés. Pour ce faire, il apparaît pertinent de relever, entre autres :

- L'organisation de réunions d'information à l'attention des futurs soumissionnaires auxquelles assistent des représentants de chaque service de l'Institut ;
- La mise à disposition de supports informatifs, notamment sur la navigation dans l'interface, la complétion des offres et les procédures de marchés publics ;

- Une permanence assurée par les différentes équipes de l'IFPC afin de répondre aux appels téléphoniques et, dans un délai de trois jours ouvrables maximum, aux sollicitations reçues par mail.

3.5. Les conventions de collaboration

En dehors des marchés publics, l'IFPC noue des conventions de collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels qui sont :

- Les Centres de compétence de la Région wallonne ;
- Les Centres de technologies avancées ;
- BeGlobal (anc. Annoncer la Couleur) ;
- YAPAKA ;
- Le Service général des Lettres et du Livre ;
- L'ONE pour les professionnels de l'accueil « Décret ATL » (qui ont un droit d'accès aux formations organisées par l'IFPC ;
- Le Service public de Wallonie, Direction générale « SPW Mobilité et infrastructure » ;
- Les services du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, plus particulièrement, la Direction générale du pilotage du système éducatif, ou encore le Service général de l'Inspection ainsi que le Service général d'audit ;
- Les Réseaux d'enseignement (CECP, CPEONS, FELSI, SeGEC et WEB) et la Fondation pour l'Enseignement dans le cadre des stages effectués en entreprise pour les formations « *Entr'Apprendre* » ;
- Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement la Direction générale du pilotage du système éducatif et le Service général de l'Inspection dans le cadre de la formation initiale des candidats aux fonctions d'inspecteur.

Ces partenariats permettent à l'IFPC d'augmenter la diversité de son offre de formations en proposant des thématiques parfois très spécifiques et techniques, notamment pour le public de l'enseignement qualifiant.

Les Centres de compétence (CDC) de la Région wallonne et les Centres de technologies avancées (CTA) mettent à disposition des enseignants en formation leurs équipements de pointe. Ces collaborations se traduisent par une diversité d'offres de formations dans de multiples secteurs, avec pour objectif d'informer et de sensibiliser les professeurs des cours techniques et de pratique professionnelle sur les métiers et les technologies de pointe, et de leur apprendre à intégrer de nouvelles connaissances et d'autres savoir-faire dans leurs pratiques d'enseignement.

En matière de citoyenneté, une convention de collaboration est signée avec BeGlobal, programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale proposant aux enseignants des démarches pédagogiques originales et participatives pour aborder cette thématique avec les jeunes.

Par ailleurs, le service YAPAKA, qui met en place un programme de prévention de la maltraitance à l'initiative du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, offre une formation sur « *L'enfance négligée ou maltraitée : coordonner nos actions* » à destination des directions des établissements scolaires et des agents PMS.

Le Service général des Lettres et du Livre collabore avec l'IFPC dans le cadre de la formation « *Personne Relais Lecture : lire, l'affaire de tous* ». Lors de ces formations, le SGLL met à disposition de l'IFPC des intervenants pour réaliser l'exposé des ressources et des outils mis à disposition par la FWB en lien avec la lecture, ainsi que pour l'animation de plusieurs ateliers.

Le Service public de Wallonie, et plus spécifiquement la Direction générale opérationnelle Mobilité et infrastructures, collabore avec l'IFPC dans le cadre de formations « *Référent EMSR* » (Éducation à la Mobilité et à la Sécurité Routière) à destination des membres du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé.

Les Réseaux d'enseignement, la Fondation pour l'Enseignement et l'IFPC collaborent dans le cadre d'Entr'Apprendre pour la mise en place d'une offre de formations comprenant des stages d'observation et d'immersion en entreprise à destination des membres de l'enseignement de qualification technique et professionnel. Ces stages ont pour objectif de permettre au public visé de découvrir la vie en entreprise, ses modes de fonctionnement et les différentes facettes des métiers proposés.

La Direction générale du pilotage du système éducatif, le Service général de l'Inspection et l'IFPC ont collaboré dans le cadre de la formation initiale des candidats aux fonctions d'inspecteur afin de mettre en place trois dispositifs de formation portant respectivement :

- Sur la notion de pilotage du système scolaire et des organisations scolaires ;
- Sur la compréhension et la maîtrise des processus et méthodologie liés à la réalisation d'un audit en milieu scolaire ;
- Sur le développement des capacités de gestion administrative liée à la fonction d'inspecteur.

Pour chacun des partenaires avec lesquels l'IFPC conventionne, une démarche de régulation est organisée chaque année en vue d'améliorer les offres de formations concernées.

3.6. La contribution aux Plans d'actions du Gouvernement et aux travaux des instances européennes

L'IFPC apporte son expertise sur plusieurs thématiques en lien avec ses domaines d'activités. Dans ce cadre, l'IFPC répond régulièrement aux sollicitations du Service Stratégie et Qualité de la Direction du Support transversal de l'Administration générale de l'Enseignement, que ce soit dans le cadre d'enquêtes ou d'études à dimension internationale, européenne, nationale, régionale, voire communautaire.

Parallèlement, il contribue à fournir des indicateurs au Conseil de l'Europe concernant l'enseignement et la formation professionnelle.

3.7. La gestion des plaintes

Chaque plainte parvenant à l'IFPC est traitée de manière identique. D'abord un accusé de réception est envoyé au plaignant dans les trois jours ouvrables suivant la réception de sa plainte. Ensuite, une réunion du service des plaintes est organisée afin de traiter le fond de celle-ci. Lors de cette réunion, le service des plaintes décide du suivi à mettre en œuvre.

Systématiquement, le suivi de la plainte fait l'objet des actions suivantes :

- Contact avec l'opérateur de formation, voire avec le formateur contre lequel la plainte a été introduite ;
- Analyse des évaluations de la formation concernée ;
- Analyse des évaluations de toutes les sessions de cette formation ou de ce formateur.

Si l'analyse des premiers éléments de la plainte le nécessite, d'autres actions sont envisagées :

- Mener des entretiens avec des participants à la formation concernée ;
- Mener des entretiens avec les différentes directions d'écoles ou de Centres PMS concernées ;
- Organiser une observation de la session suivante.

Une fois l'analyse menée à son terme, une réponse définitive est envoyée au plaignant afin de l'informer du suivi.

L'IFPC a adopté un Règlement d'ordre Intérieur des Plaintes, approuvé le 17 août 2018 par son Conseil d'administration et entré en application dès le 1^{er} septembre 2018. Ce dernier a été modifié par le Conseil d'administration en sa séance du 22 décembre 2022 suite au changement de dénomination de l'Institut.

Le Règlement prévoit que les plaintes doivent être déposées via un formulaire en ligne disponible sur le site de l'IFPC.

Dans le cadre de la formation tronc commun – référentiel de compétences initiales – l'IFPC a créé une adresse mail de contact et un numéro de téléphone spécifiques afin que les participants puissent poser leurs questions et faire part de leurs éventuelles difficultés. Ces nombreux appels et mails ont tous reçu une réponse personnalisée ainsi qu'un support, le cas échéant. Parmi ces mails, certains pourraient s'apparenter à des plaintes alors qu'il s'agit de simples demandes d'éclaircissement ou de précision au sujet de l'une ou l'autre formation. Seules les plaintes reçues via le formulaire ad hoc sont renseignées dans le présent rapport.

Dans les faits, le nombre de plaintes reçues par l'IFPC sur les six dernières années se schématise de la manière suivante :

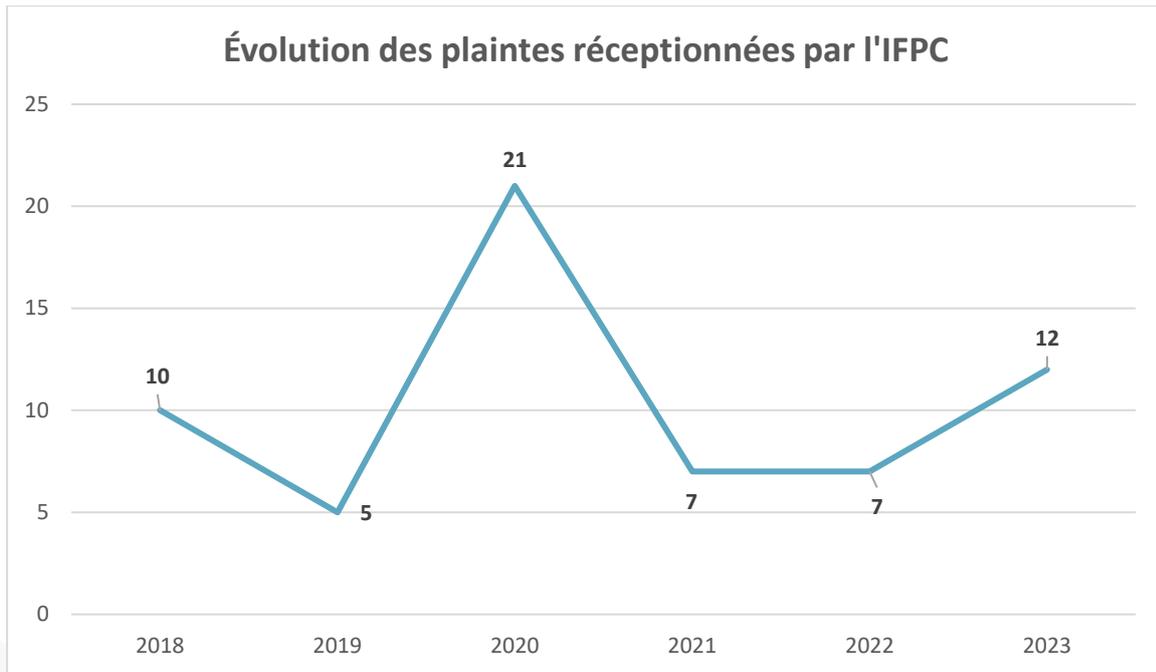


Tableau 6 – Nombre de procédures de plaintes ouvertes entre 2018 et 2023

En termes de contenu, les plaintes réceptionnées officiellement en 2023, via le formulaire prévu à cet effet, peuvent se catégoriser comme suit :

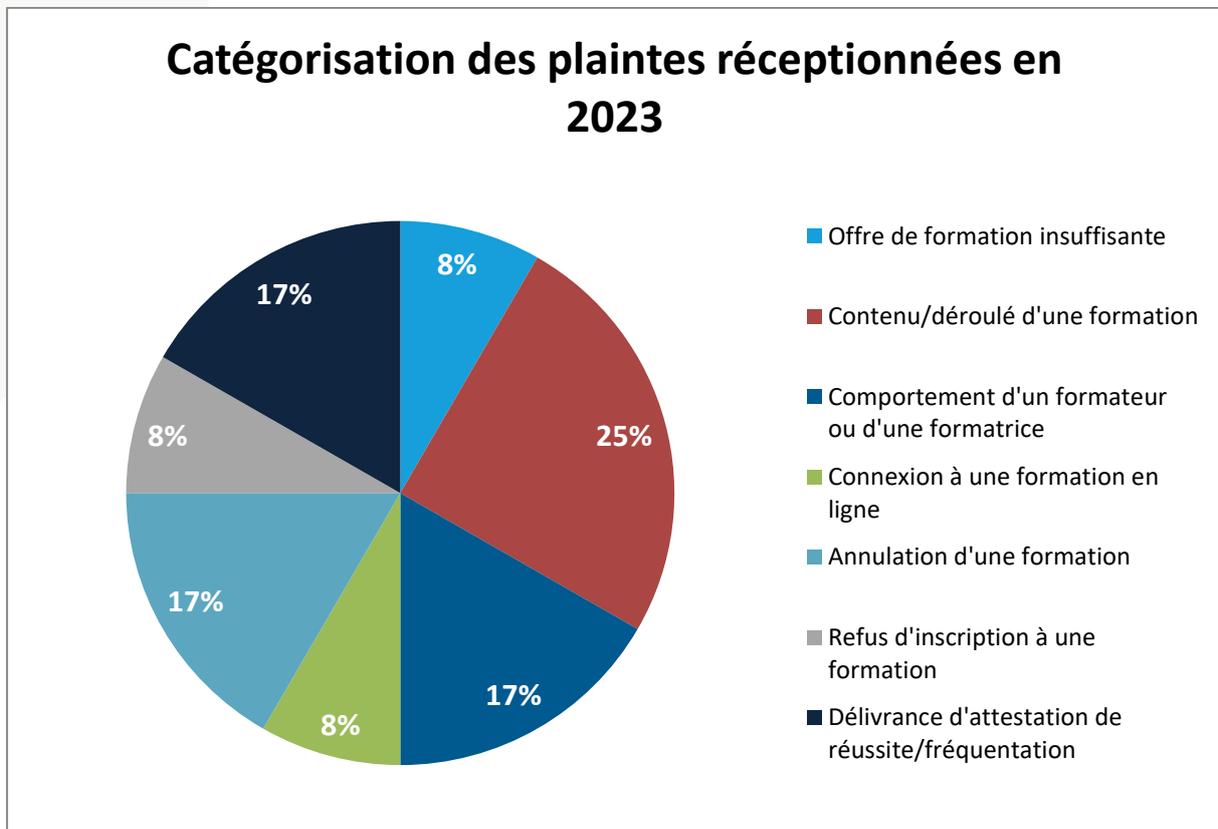


Tableau 7 – Catégorisation des plaintes réceptionnées en 2023

3.8. Déclaration d’accessibilité

En mai 2023, l’IFPC a mis en ligne la déclaration d’accessibilité qui s’applique à son site internet : <https://ifpc-fw.be>.

Cette démarche s’est opérée conformément au décret du 3 mai 2019 relatif à l’accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes publics, transposant la directive (UE) 2016/2102 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2016 relative à l’accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public.

Pour mener à bien ce projet, un accompagnement a été mis en place par des membres de l’Équipe Méthodologie, Standards et Architecture Technique (MSAT) de l’ETNIC spécialisés dans l’accessibilité numérique.

Liste des annexes

- Annexe 1 Ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d’administration en 2023
- Annexe 2 Montant des indemnités et jetons de présence des Administrateurs, des indemnités ou des rémunérations des Commissaires aux Comptes, du Commissaire du Gouvernement et de l’Administrateur général pour l’année 2023
- Annexe 3 Données synthétiques relatives aux marchés publics passés par l’IFPC en 2023

Annexe 1 : Ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d'administration

Les ordres du jour des réunions du Bureau

Bureau du vendredi 13 janvier 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation du PV du bureau du 9 décembre 2022*
2. *Approbation du PV de la réunion électronique du 19 décembre 2022*
3. *Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie*
4. *Personnel*
5. *Marchés publics*
 - 5.1. *IFPC – 2023-2025 – MP Nettoyage – PNSPP - Attribution*
 - 5.2. *IFPC – 2023 –MP FCC SGI – Faible montant – Cahier spécial des charges*
 - 5.3. *MP Formation professionnelle continue 2023-2026 – Cahier spécial des charges*
6. *Intégrations d'événement*
 - 6.1. *« Rencontres E.COL.E – Première édition : les pratiques collaboratives » par l'ULB et E.COL.E*
 - 6.2. *« Lire et faire lire ! Où sont les ados ? » par le SGLL (FWB)*
 - 6.3. *« En route vers la lecture autonome avec Petit Poilu » par le SGLL (FWB)*
7. *Calendrier des prochaines réunions*
8. *Divers*

Bureau du vendredi 10 février 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation du PV du bureau du 13 janvier 2023*
2. *Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie*
3. *Personnel*
4. *Plan de développement 2023*
5. *Rapport d'évaluation des formations en cours de carrière organisées en 2021-2022*
6. *Désignation de Nathalie Delporte et Sébastien Gilles en tant qu'ordonnateurs délégués*
7. *Intégrations d'événement*
 - 7.1. *« Diversité et discriminations ethno-raciales. Quels enjeux pour l'école ? » par l'AGES (École d'agrégation de la Faculté ESPO de l'UCLouvain)*
 - 7.2. *« Journée d'échanges : Création du bachelier en accueil et éducation du jeune enfant. Quels enjeux ? Quels défis ? Quels impacts ? » par l'ARES (**sous réserve**)*
 - 7.3. *« Différenciation et langue de scolarisation : lever les malentendus pour améliorer les apprentissages et proposer des pistes d'actions concrètes » par l'UNamur, la HENALLUX et la HE DE VINCI*
 - 7.4. *« Tronc commun : Comment m'outiller ? Comment différencier ? Journée d'étude dans le cadre du processus participatif du Pacte » par ULB, ULg, UCLouvain, HE Galilée*
8. *Calendrier des prochaines réunions*
9. *Divers*

Bureau du jeudi 16 février 2023 (consultation électronique)

1. DMA – IFPC – 2023 – FCC SGI – PSNPP
2. Personnel

Bureau du vendredi 10 mars 2023 (réunion en visioconférence)

1. Approbation des procès-verbaux
 - 1.1. Procès-verbal de la réunion du 10 février 2023
 - 1.2. Procès-verbal de la consultation électronique du 17 février 2023
2. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
3. Personnel
4. Plan de formation DCO/DZ
5. Intégrations d'événement
 - 5.1. « Conduite défensive et écologique de poids lourds » par le FSTL
 - 5.2. « Grandir avec les maths » par la SBPMef
 - 5.3. « Cours de didactique du néerlandais langue étrangère et Tables de conversations mensuelles pour les enseignants de néerlandais langue étrangère à différents endroits en FWB » par Taalunie
6. Marchés publics
 - 6.1. DMA – IFPC – 2023 – MP FCC SGI
 - 6.2. CSC – IFPC – 2023 – MP FCC DCO&DZ
7. Calendrier des prochaines réunions
8. Divers

Bureau du vendredi 7 avril 2023 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 mars 2023
2. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
3. Personnel
4. Intégrations d'événement
 - 4.1. « Différencier l'enseignement de l'orthographe et de la langue écrite » par la HE VINCI et de la HELHa
 - 4.2. « Cadre participatif du Pacte pour un Enseignement d'excellence (Année scolaire 2022-2023) : les pôles territoriaux - Journée de rencontre organisée avec les coordonnateurs de pôles territoriaux » par ATANOR
 - 4.3. « Enseigner la littérature belge en classe de français via la collection Espace Nord au regard du nouveau référentiel » par la Collection Espace Nord
 - 4.4. « Out of the Books Festival – 5^e édition » par le Festival Out of the Books
5. Marchés publics
 - 5.1. DMA – IFPC – 2022 – MP FID - PNDAPP
6. Calendrier des prochaines réunions
7. Divers

Bureau du lundi 17 avril 2023 (consultation électronique)

1. *Personnel*
2. *SGI – Plan de la formation d’insertion professionnelle - Proposition*

Bureau du mercredi 17 mai 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation des procès-verbaux des réunions du 7 avril et 17 avril 2023*
2. *Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie*
3. *Personnel*
4. *Intégrations d’événement*
 - 4.1. *« 29^e salon de l’Education : 4 parcours de formation autour des thématiques suivantes : Enseignement explicite, outils et pratiques efficaces pour apprendre - Métier collaboratif et co-enseignement – Différenciation – Savoir-lire et stratégies de compréhension en lecture » par le Salon de l’Education*
 - 4.2. *« Comment intégrer le numérique dans ma classe ? » par CodeNPlay*
 - 4.3. *« Jeux et enjeux » par le 61^e Congrès des Professeurs de Sciences*
5. *Calendrier des prochaines réunions*
6. *Divers*

Bureau du vendredi 09 juin 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023*
2. *Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie*
3. *Clôture des comptes 2022*
4. *Personnel*
5. *Intégration d’événements*
 - 5.1. *« Le maître de stage dans la RFIE – collaboration au service de l’accompagnement de stage » par le Centre interfacultaire de formation des enseignants (CIFEN) de l’ULiège.*
 - 5.2. *« Les Ateliers d’Automne » par FORSUD (Formations Sud Hainaut Namur)*
6. *Marchés publics*
 - 6.1. *DMA – IFPC – 2023-2026 – MP FCC – PCAN*
 - 6.2. *DMA – IFPC – 2023 – FCC DCO et DZ – PNSPP*
 - 6.3. *CSC – IFPC – 2023 – FCC DCO et DZ (2) – Faible montant*
7. *Calendrier des prochaines réunions*
8. *Divers*

Bureau du vendredi 14 juillet 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation du procès-verbal de la réunion du 09 juin 2023*
2. *Personnel*
3. *Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie*
4. *Convention IFPC-SPW 2023-2026*
5. *Intégration d’événements*
 - 5.1. *« Vivre une sortie culturelle avec un groupe scolaire » par la Coopération des Centres Culturels de Verviers*

- 5.2. « Communiquer et mobiliser autour du développement durable » par l'ASBL COREN
- 5.3. « Contribuer aux objectifs de développement durable » par l'ASBL COREN
- 5.4. « Gérer les substances dangereuses dans les laboratoires de sciences » par l'ASBL COREN
- 5.5. « Obligations environnementales » par l'ASBL COREN
- 5.6. « Réduire les impacts environnementaux » par l'ASBL COREN
- 5.7. « Réduire ses déchets » par l'ASBL COREN
- 5.8. « Formation au programme PARLER » par l'ULiège
- 5.9. « Colloque - Entre suspicion et diagnostic : quels mots justes ? Quels gestes adéquats ? Quels accompagnements pendant ce temps ? » par la Plateforme Annonce Handicap
- 5.10. « 17e festival Science on Stage » par Science on stage
- 5.11. « Collaborer pour aider les élèves à mieux lire » par l'UCLouvain
- 5.12. « Les modalités d'évaluation comme leviers d'apprentissage » par l'UCLouvain
- 5.13. « Mettre en place des ateliers de littératie de la P3 à la P6 » par l'ULiège
- 5.14. « Mettre en place des ateliers de littératie de la P3 à la P6 – approfondissement » par l'ULiège
- 5.15. « Questionner ses pratiques » par l'ULiège
- 5.16. « Pratiques d'évaluation en M3 » par l'ULiège
6. Marchés publics
- 6.1. CSC - IFPC - 2023 - Fo SGI - Analyse de pratiques professionnelles - Faible montant
7. Calendrier des prochaines réunions
8. Divers

Bureau du lundi 17 juillet 2023 (consultation électronique)

1. Personnel

Bureau du jeudi 24 août 2023 (réunion en visioconférence)

1. Approbation des procès-verbaux
 - 1.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 juillet 2023
 - 1.2. Approbation du procès-verbal de la réunion électronique du 20 juillet 2023
2. Personnel
3. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Budget 2023 – ajustement budgétaire n°1
5. Budget initial 2024
6. Rapport d'activités 2022
7. Portfolio FID
8. Intégration d'événements
 - 8.1. « SETT Namur 5^e édition » par Easyfairs
 - 8.2. « Enseignants 55+, bien vieillir au travail » par l'Institut de recherche IACCHOS et le GIRSEF
 - 8.3. « Formation des enseignants sur le thème de la finance » par le FSMA
 - 8.4. « 34^e édition du Festival International de Géographie de Saint-Dié consacré à la thématique : urgences » par la FEGEPRO
 - 8.5. « Citoyen.ne de demain : quelles pédagogies pour une école émancipatrice ? » par la BeGlobal – ENABEL (Annoncer la Couleur)

- 8.6. « Formation à la créativité destinée aux enseignants en ébénisterie » par Woodwize – Fedustria
- 8.7. « 15e séminaire de la Banque nationale de Belgique – L'économie belge doit créer une prospérité durable, par la Banque nationale de Belgique Choisir des études supérieures, comment faire ?
- 8.8. Information, orientation, accompagnement et rôle de l'enseignant.e et des agent.e.s des CPMS » par l'ULB – InforEtudes
- 8.9. « Les ateliers d'automne » par FORSUD
- 8.10. « Rencontre annuelle « Du bio dans vos formations » (alimentation, HoReCa et Agronomie) » par BIOWALLONIE
9. Marchés publics
 - 9.1. CSC - IFPC – Machines virtuelles 2023-2027 - PNSPP
10. Calendrier des prochaines réunions

Bureau du lundi 28 août 2023 (consultation électronique)

1. Personnel

Bureau du jeudi 14 septembre 2023 (réunion en visioconférence)

1. Approbation des procès-verbaux
 - 1.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 août 2023
 - 1.2. Approbation du procès-verbal de la réunion électronique du 31 août 2023
2. Personnel
3. Tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Sollicitation d'une accréditation IFPC pour Erasmus+
5. Intégration d'événements
 - 5.1. « Colloque Didapro 10 - Journée de formation à l'enseignement de l'informatique » par l'UCLouvain
 - 5.2. « L'enseignement supérieur, cet inconnu : quels outils pour accompagner nos élèves dans leurs futurs choix ? Le Décret Paysage : ce qu'il faut savoir. ADA, Mon orientation.be et Théodor : les nouveaux outils d'orientation à la disposition des enseignants du secondaire et de leurs élèves » par le Pôle Académique de Bruxelles
 - 5.3. « Prix des lycéens du Cinéma belge francophone 2023-2024 » par la FWB – Administration générale de la culture – service PECA
6. Calendrier des prochaines réunions
7. Divers

Bureau du vendredi 13 octobre 2023 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2023
2. Personnel
3. Approbation du tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
4. Convention Entr'apprendre
5. Intégration d'événements
 - 5.1. « Webinaire de l'AGES – Troubles dys*, les repérer et agir en situation de classe » par l'UCLouvain – AGES

- 5.2. « IA, éducation et formation : comprendre les enjeux, les impacts et comment les utiliser dans le cadre scolaire » par CFWB – Observatoire du qualifiant
- 5.3. « Charte pour un enseignement à la hauteur de l’urgence climatique » par HERS – Cellule développement durable
- 5.4. « Fenêtres ouvertes (FO) sur l’enseignement supérieur – L’évaluation des apprentissages » par l’UCLouvain – SASE
- 5.5. « La confiance en contexte scolaire : entre secret professionnel, devoir de discrétion, inquiétude et assistance à personne en danger, que faire de la parole d’un-e élève ? » par CRéSaM asbl (Centre de Référence en Santé Mentale)
- 5.6. « Évaluer avec les outils numériques » par FORSUD
- 5.7. « Débuter sur un PC, maîtriser les compétences essentielles pour utiliser votre matériel » par FORSUD
- 5.8. « Eveil aux langues, collaborer pour concevoir des ressources pédagogiques autour de l’éveil aux langues » par FORSUD
6. Candidature de l’IFPC à « Erasmus+ » - information
7. Calendrier des prochaines réunions
8. Divers

Bureau du mardi 24 octobre 2023 (consultation électronique)

1. Personnel
2. Intégration d’un événement (art. 17 §2 du règlement organique)

Bureau du mercredi 15 novembre 2023 (procédure électronique)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2023
2. Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 27 octobre 2023
3. Personnel
4. Approbation du tableau des besoins prévisionnels en trésorerie
5. Convention IFPC-Forem
6. Intégration d’événements
 - 6.1. « Formateurs et équipements de pointe à Bruxelles ! » par CFWB - Cité des Métiers de Bruxelles (en collaboration avec la chambre Enseignement de Bruxelles et l’instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi de Bruxelles)
 - 6.2. « Groupe d’étude sur l’implémentation du Tronc commun » par HE EPHEC - secteur Education (anciennement Galilée/ISPG), ULiège, ULB et UCLouvain
7. Marchés publics
 - 7.1. CSC - IFPC – 2023 – 2026 – Formations évaluation des membres du personnel – PNDAPP
8. Calendrier des prochaines réunions
9. Divers

Bureau du vendredi 17 novembre 2023 (consultation électronique)

1. *Plan de formation en cours de carrière pour le Service général de l'Inspection – Année civile 2024 ;*
2. *Plan de formation DCO et DZ - Année 2024 ;*
3. *Marché public : IFPC – 2023_2024 – SGI – Formation d'insertion professionnelle – PNSPP*

Bureau du vendredi 8 décembre 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation des procès-verbaux*
 - 1.1. *Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 10 novembre 2023*
 - 1.2. *Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 17 novembre 2023*
2. *Personnel – Profil pédagogue*
3. *Approbation du tableau des besoins prévisionnels en trésorerie*
4. *Intégration d'événements*
 - 4.1. *« Produits phytopharmaceutiques : législation et sécurité » par Mission wallonne des Secteurs verts PreventAgri ;*
 - 4.2. *« Comment s'y retrouver parmi les labels et logos bio ? Maîtriser ce qui se cache derrière le Label bio européen, ses fondements et ses opportunités » par Biowallonie ;*
 - 4.3. *« La bio et l'alimentation durable » par Biowallonie ;*
 - 4.4. *« Booster l'interactivité dans vos activités ! Création d'infographies, d'images, de présentations dynamiques avec Genially » par Forsud ;*
 - 4.5. *« La Digitale - Petits outils numériques, simples à utiliser, pratiques et gratuits, pour se faciliter la vie et dynamiser ses pratiques ! » par Forsud ;*
 - 4.6. *« Logiciels simples et pratiques pour TBI & TVI : Openboard, Lynx, etc. » par Forsud ;*
 - 4.7. *« Questionnaires et sondages en ligne : quels outils pour quels usages dans l'enseignement ? » par Forsud*
 - 4.8 *« Colloque – Rencontre E.COL.E – De la pénurie à la prévention : les défis des métiers de l'éducation » par ULB – Pôle Education*
5. *Marchés publics*
 - 5.1. *CSC – IFPC – 2023-2024 – SGI – Approfondissement en analyse de pratiques professionnelles – PNSPP*
 - 5.2. *CSC – IFPC – 2023-2024 – FCC DCO & DZ – PNSPP*
 - 5.3. *CSC – IFPC – 2023-2024 – FCC SGI - PNSPP*
6. *Calendrier des prochaines réunions*
7. *Organisation des réunions du Bureau et du Conseil d'administration*
8. *Divers*

Les ordres du jour des réunions du Conseil d'administration

CA du mardi 17 janvier 2023 – séance restreinte (procédure électronique)

Séance restreinte

1. IFPC – CSC – 2023 – MP FCC SGI – PNSPP.

CA du jeudi 26 janvier 2023 (réunion en visioconférence)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2022
2. Intégrations d'événements
 - 2.1. « Rencontres E.COL.E – Première édition : les pratiques collaboratives » par l'ULB et E.COL.E
 - 2.2. « Lire et faire lire ! Où sont les ados ? » par le SGLL (FWB)
 - 2.3. « En route vers la lecture autonome avec Petit Poilu » par le SGLL (FWB)
3. Information sur les programmes de formation
4. Organisation et calendrier des regroupements de formations interréseaux (anc. formations collectives)
5. Calendrier des prochaines réunions
6. Divers

Séance restreinte

7. Approbation du procès-verbal de la réunion électronique restreinte du 20 janvier 2023
8. Marchés publics
 - 8.1. MP Formation professionnelle continue 2023-2026 – Cahier spécial des charges

CA du jeudi 16 février 2023 (procédure électronique)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2023
2. Plan de développement 2023
3. Rapport d'évaluation des formations en cours de carrière organisées en 2021-2022
4. Intégrations d'événements
 - 4.1. « Diversité et discriminations ethno-raciales. Quels enjeux pour l'école ? » par l'AGES (École d'agrégation de la Faculté ESPO de l'UCLouvain)
 - 4.2. « Journée d'échanges : Création du bachelier en accueil et éducation du jeune enfant. Quels enjeux ? Quels défis ? Quels impacts ? » par l'ARES
 - 4.3. « Différenciation et langue de scolarisation : lever les malentendus pour améliorer les apprentissages et proposer des pistes d'actions concrètes » par l'UNamur, la HENALLUX et la HE DE VINCI
 - 4.4. « Tronc commun : Comment m'outiller ? Comment différencier ? Journée d'étude dans le cadre du processus participatif du Pacte » par ULB, ULg, UCLouvain, HE Galilée
5. Calendrier des prochaines réunions

CA du jeudi 23 mars 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du Conseil d'administration du 16 février 2023*
2. *Rapport d'évaluation des formations en cours de carrière organisées en 2021-2022*
3. *Plan de formation en cours de carrière DCO/DZ*
4. *Intégrations d'événement*
 - 4.1. *« Conduite défensive et écologique de poids lourds » par le FSTL*
 - 4.2. *« Grandir avec les maths » par la SBPMef*
 - 4.3. *« Cours de didactique du néerlandais langue étrangère et Tables de conversations mensuelles pour les enseignants de néerlandais langue étrangère à différents endroits en FWB » par Taalunie*
5. *Calendrier des prochaines réunions*
6. *Divers*

Séance restreinte

7. *Marchés publics*
 - 7.1. *CSC – IFPC – 2023 – MP FCC DCO&DZ - PNSPP*

CA du vendredi 31 mars 2023 (procédure électronique)

1. *Intégration d'évènement*
 - 1.1. *« Conduite défensive et écologique de poids lourds » par le Fonds Social Transport et Logistique (FSTL)*

CA du vendredi 21 avril 2023 (procédure électronique)

1. *Approbation des procès-verbaux*
 - 1.1. *Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 mars 2023*
 - 1.2. *Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 31 mars 2023*
2. *Service général de l'inspection - Plan de formation d'insertion professionnel – Proposition*
3. *Intégrations d'évènement*
 - 3.1. *« Différencier l'enseignement de l'orthographe et de la langue écrite » par la HE VINCI et de la HELHa*
 - 3.2. *« Cadre participatif du Pacte pour un Enseignement d'excellence (Année scolaire 2022-2023) : les pôles territoriaux - Journée de rencontre organisée avec les coordonnateurs de pôles territoriaux » par ATANOR*
 - 3.3. *« Enseigner la littérature belge en classe de français via la collection Espace Nord au regard du nouveau référentiel » par la Collection Espace Nord*
 - 3.4. *« Out of the Books Festival – 5^e édition » par le Festival Out of the Books*
4. *Calendrier des prochaines réunions*
5. *Divers*

Séance restreinte

6. *DMA – IFPC – 2022 – MP FID – PNDAPP*

CA du jeudi 25 mai 2023 (procédure électronique)

1. *Approbation des procès-verbaux*
 - 1.1. *Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 21 avril 2023*
2. *Intégrations d'événement*
 - 2.1. *« 29^e salon de l'Education : 4 parcours de formation autour des thématiques suivantes : Enseignement explicite, outils et pratiques efficaces pour apprendre - Métier collaboratif et co-enseignement – Différenciation – Savoir-lire et stratégies de compréhension en lecture » par le Salon de l'Education*
 - 2.2. *« Comment intégrer le numérique dans ma classe ? » par CodeNPlay*
 - 2.3. *« Jeux et enjeux » par le 61^e Congrès des Professeurs de Sciences*
3. *Calendrier des prochaines réunions*

Séance restreinte

4. *Approbation des procès-verbaux de séance restreinte*
 - 4.1. *Procès-verbal de la consultation électronique restreinte du 21 avril 2023.*

CA du jeudi 22 juin 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du Conseil d'administration du 25 mai 2023*
2. *Clôture des comptes 2022*
3. *Formation TC - mesure de la durée passée dans les moments de formation en distanciel*
4. *Offres de formation hors marché public*
5. *Intégration d'événements*
 - 5.1. *« Le maître de stage dans la RFIE – collaboration au service de l'accompagnement de stage » par le Centre interfacultaire de formation des enseignants (CIFEN) de l'ULiège.*
 - 5.2. *« Les Ateliers d'Automne » par FORSUD (Formations Sud Hainaut Namur)*
6. *Calendrier des prochaines réunion*
7. *Divers*

Séance restreinte

8. *Marché public – Rapport d'attribution. Décision motivée d'attribution - Marché public de services relatif à la formation professionnelle continue des membres du personnel des écoles et Centre PMS 2023-2026.*

CA du mardi 12 septembre 2023 (CA d'août) (réunion en visioconférence)

1. *Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 22 juin 2023*
 - 1.1. *Séance plénière*
 - 1.2. *Séance restreinte*
2. *Rapport d'activités 2022*
3. *Portfolio FID*
4. *Intégration d'événements*

- 4.1. « *Vivre une sortie culturelle avec un groupe scolaire* » par la *Coopération des Centres Culturels de Verviers*
- 4.2. « *Communiquer et mobiliser autour du développement durable* » par l'ASBL *COREN*
- 4.3. « *Contribuer aux objectifs de développement durable* » par l'ASBL *COREN*
- 4.4. « *Gérer les substances dangereuses dans les laboratoires de sciences* » par l'ASBL *COREN*
- 4.5. « *Obligations environnementales* » par l'ASBL *COREN*
- 4.6. « *Réduire les impacts environnementaux* » par l'ASBL *COREN*
- 4.7. « *Réduire ses déchets* » par l'ASBL *COREN*
- 4.8. « *Formation au programme PARLER* » par l'ULiège
- 4.9. « *Colloque - Entre suspicion et diagnostic : quels mots justes ? Quels gestes adéquats ? Quels accompagnements pendant ce temps ?* » par la *Plateforme Annonce Handicap*
- 4.10. « *17e festival Science on Stage* » par *Science on stage*
- 4.11. « *Collaborer pour aider les élèves à mieux lire* » par l'UCLouvain
- 4.12. « *Les modalités d'évaluation comme leviers d'apprentissage* » par l'UCLouvain
- 4.13. « *Mettre en place des ateliers de littératie de la P3 à la P6* » par l'ULiège
- 4.14. « *Mettre en place des ateliers de littératie de la P3 à la P6 – approfondissement* » par l'ULiège
- 4.15. « *Questionner ses pratiques* » par l'ULiège
- 4.16. « *Pratiques d'évaluation en M3* » par l'ULiège
- 4.17. « *SETT Namur 5^e édition* » par *Easyfairs*
- 4.18. « *Enseignants 55+, bien vieillir au travail* » par l'Institut de recherche *IACCHOS* et le *GIRSEF*
- 4.19. « *Formation des enseignants sur le thème de la finance* » par le *FSMA*
- 4.20. « *34e édition du Festival International de Géographie de Saint-Dié consacré à la thématique : urgences* » par la *FEGEPRO*
- 4.21. « *Citoyen.ne de demain : quelles pédagogies pour une école émancipatrice ?* » par la *BeGlobal – ENABEL (Annoncer la Couleur)*
- 4.22. « *Formation à la créativité destinée aux enseignants en ébénisterie* » par *Woodwize – Fedustria*
- 4.23. « *15e séminaire de la Banque nationale de Belgique – L'économie belge doit créer une prospérité durable, par la Banque nationale de Belgique Choisir des études supérieures, comment faire ?* »
- 4.24. « *Information, orientation, accompagnement et rôle de l'enseignant.e et des agent.e.s des CPMS* » par l'ULB – *InforEtudes*
- 4.25. « *Les ateliers d'automne* » par *FORSUD*
 - a. « *Canva, produire des visuels stimulants et efficaces pour la classe* », par *FORSUD ASBL*
 - b. « *Collaborer pour concevoir des ressources pédagogiques autour de l'école du dehors* », par *FORSUD ASBL*
 - c. « *Collaborer pour concevoir des ressources pédagogiques autour de l'éveil aux langues* », par *FORSUD ASBL*
 - d. « *Évaluer avec les outils numériques* », par *FORSUD ASBL*
 - e. « *LearningApps, outil en ligne pour dynamiser ses enseignements* », par *FORSUD ASBL*
 - f. « *Les outils numériques au service du savoir lire et savoir écrire* », par *FORSUD ASBL*

- g. « PrimSchool, application de suivi des apprentissages et de gestion des évaluations », par FORSUD ASBL
- h. « Utiliser efficacement son TBI/TVI », par FORSUD ASBL
- 4.26. « Rencontre annuelle « Du bio dans vos formations » (alimentation, HoReCa et Agronomie) » par BIOWALLONIE
- 5. Calendrier des prochaines réunion
- 6. Divers

CA du jeudi 28 septembre 2023 (réunion en visioconférence)

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2023 (CA d'août)
- 2. Budget 2023 – ajustement budgétaire n°1
- 3. Budget initial 2024
- 4. Etat des lieux sur les Regroupements de formations interréseaux (RFI)
- 5. Convention IFPC – SPW
- 6. Intégrations d'événements
 - 6.1. « Colloque Didapro 10 - Journée de formation à l'enseignement de l'informatique » par l'UCLouvain
 - 6.2. « L'enseignement supérieur, cet inconnu : quels outils pour accompagner nos élèves dans leurs futurs choix ? Le Décret Paysage : ce qu'il faut savoir. ADA, Mon orientation.be et Théodor : les nouveaux outils d'orientation à la disposition des enseignants du secondaire et de leurs élèves » par le Pôle Académique de Bruxelles
 - 6.3. « Prix des lycéens du Cinéma belge francophone 2023-2024 » par la FWB – Administration générale de la culture – service PECA
- 7. Calendrier des prochaines réunions
- 8. Divers

CA du jeudi 19 octobre 2023 (procédure électronique)

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2023
- 2. Convention Entr'Apprendre
- 3. Intégration d'événements
 - 3.1. « Webinaire de l'AGES – Troubles dys*, les repérer et agir en situation de classe » par l'UCLouvain – AGES
 - 3.2. « IA, éducation et formation : comprendre les enjeux, les impacts et comment les utiliser dans le cadre scolaire » par CFWB – Observatoire du qualifiant
 - 3.3. « Charte pour un enseignement à la hauteur de l'urgence climatique » par HERS – Cellule développement durable
 - 3.4. « Fenêtres ouvertes (FO) sur l'enseignement supérieur – L'évaluation des apprentissages » par l'UCLouvain – SASE
 - 3.5. « La confiance en contexte scolaire : entre secret professionnel, devoir de discrétion, inquiétude et assistance à personne en danger, que faire de la parole d'un-e élève ? » par CRéSaM asbl (Centre de Référence en Santé Mentale)
 - 3.6. « Évaluer avec les outils numériques » par FORSUD
 - 3.7. « Débuter sur un PC, maîtriser les compétences essentielles pour utiliser votre matériel » par FORSUD

- 3.8. « *Eveil aux langues, collaborer pour concevoir des ressources pédagogiques autour de l'éveil aux langues* » par FORSUD
4. *Calendrier des prochaines réunions*
5. *Divers*

CA du jeudi 23 novembre 2023 (procédure électronique)

1. *Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 18 octobre 2023*
2. *Plan de formation en cours de carrière pour le SGI – Année civile 2024*
3. *Plan de formation annuel DCO et DZ – Année civile 2024*
4. *Intégrations d'événements*
 - 4.1. « *Formateurs et équipements de pointe à Bruxelles !* » par CFWB - Cité des Métiers de Bruxelles (en collaboration avec la chambre Enseignement de Bruxelles et l'instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi de Bruxelles)
 - 4.2. « *Groupe d'étude sur l'implémentation du Tronc commun* » par HE EPHEC - secteur Education (anciennement Galilée/ISPG), ULiège, ULB et UCLouvain
5. *Divers*
6. *Calendrier des prochaines réunions*

CA du jeudi 21 décembre 2023 (réunion en visioconférence)

1. *Approbation du procès-verbal de la consultation électronique du 23 novembre 2023*
2. *Convention IFPC - FOREM*
3. *Intégration d'événements*
 - 3.1. « *Produits phytopharmaceutiques : législation et sécurité* » par Mission wallonne des Secteurs verts PreventAgri ;
 - 3.2. « *Comment s'y retrouver parmi les labels et logos bio ? Maîtriser ce qui se cache derrière le Label bio européen, ses fondements et ses opportunités* » par Biowallonie ;
 - 3.3. « *La bio et l'alimentation durable* » par Biowallonie ;
 - 3.4. « *Booster l'interactivité dans vos activités ! Création d'infographies, d'images, de présentations dynamiques avec Genially* » par Forsud ;
 - 3.5. « *La Digitale - Petits outils numériques, simples à utiliser, pratiques et gratuits, pour se faciliter la vie et dynamiser ses pratiques !* » par Forsud ;
 - 3.6. « *Logiciels simples et pratiques pour TBI & TVI : Openboard, Lynx, etc.* » par Forsud ;
 - 3.7. « *Questionnaires et sondages en ligne : quels outils pour quels usages dans l'enseignement ?* » par Forsud
 - 3.8. « *Colloque – Rencontre E.COL.E – De la pénurie à la présentation : les défis des métiers de l'éducation* » par ULB – Pôle Education
 - 3.9. « *Journée professeur : enseigner le génocide des Tutsis au Rwanda* » par la cellule pédagogique de la direction Citoyenneté, Mémoire et Démocratie (SG du MFWB)
4. *Calendrier des prochaines réunions*
5. *Divers*
 - 5.1. *Organisation des Conseils d'administration par le biais de consultations électroniques*

Séance restreinte

6. *Projet de PV de la consultation électronique du Conseil d'administration restreint du 23 novembre 2023*
7. *Marchés publics*
 - 7.1. *CSC – IFPC – 2023-2024 – FCC DCO & DZ – PNSPP*
 - 7.2. *CSC – IFPC – 2023-2024 – FCC SGI - PNSPP*

Annexe 2 : Montant des indemnités et jetons de présence des Administrateurs, des indemnités ou des rémunérations des Commissaires aux Comptes, du Commissaire du Gouvernement et de l'Administrateur général pour l'année 2023

Le montant total brut des jetons de présence et des indemnités des Administrateurs réunis lors des 13 réunions du Conseil d'administration au cours de l'année 2023 s'élève à 10.529,22 €. Le détail de ces informations se trouve dans le tableau de la page suivante.

Note : Le Conseil d'administration a été amené à prendre position sur des points à l'ordre du jour à 13 reprises dont 7 sous forme électronique. Lors d'une procédure électronique, aucun jeton de présence n'est octroyé.

Le montant total brut de la rémunération de l'Administrateur général f.f. s'élève à 171.744,16 € (montant brut de 132.025,70 € + charges patronales de 39.718,46 €).

Le montant total brut des indemnités versées au Commissaire du Gouvernement à temps partiel est de 8.714,02 €.

Le montant total brut des honoraires versés aux Réviseurs est de 8.421,60 €.

NOM	CA 1 17/01/2023 électronique	CA 2 26/01/2023 visio	CA 3 16/02/2023 électronique	CA 4 23/03/2023 visio	CA 5 31/03/2023 électronique	CA 6 21/04/2023 électronique	CA 7 25/05/2023 électronique
BARZIN Philippe (effectif)				249,98			
BETTENS Michel (effectif)							
BIEMAR Sandrine (effectif)		249,98		249,98			
DAUBIE Eric (effectif)				249,98			
DE KUYSSCHE Sophie (suppléant MOURAUX Christophe)				249,98			
DEBUSSCHERE Stéphanie (suppléant BARZIN Philippe)		249,98					
DOLHEN Philippe (effectif)		249,98		249,98			
FERON Odette (suppléant TOUZRI Abdelfattah)				249,98			
GENOT Christine (effectif)		249,98		249,98			
LENAERTS Patrick (suppléant DAUBIE Eric)		249,98					
MOURAUX Christophe (effectif)		249,98					
SCHETGEN Sébastien (effectif)				249,98			
SIGHEL Isabelle (effectif)							
THONON Joseph (suppléant DE NAYER Valérie)		249,98					
VANDEUREN Raymond (suppléant BETTENS Michel)				249,98			

NOM	CA 8 22/06/2023 visio	CA 9 12/09/2023 (août) visio	CA 10 28/09/2023 visio	CA 11 13/10/2023 électronique	CA 12 23/11/2023 électronique	CA 13 21/12/2023 visio	TOTAUX BRUT
BARZIN Philippe (effectif)	249,98						499,96 €
BETTENS Michel (effectif)			249,98			254,99	504,97 €
BIEMAR Sandrine (effectif)	249,98						749,94 €
DAUBIE Eric (effectif)	249,98						499,96 €
DE KUYSSCHE Sophie (suppléant MOURAUX Christophe)			249,98				499,96 €
DEBUSSCHERE Stéphanie (suppléant BARZIN Philippe)							249,98 €
DOLHEN Philippe (effectif)	249,98	249,98				254,99	1.254,91 €
FERON Odette (suppléant TOUZRI Abdelfattah)	249,98	249,98	249,98			254,99	1.254,91 €
GENOT Christine (effectif)	249,98	249,98				254,99	1.254,91 €
LENAERTS Patrick (suppléant DAUBIE Eric)			249,98				499,96 €
MOURAUX Christophe (effectif)	249,98	249,98				254,99	1.004,93 €
SCHETGEN Sébastien (effectif)		249,98	249,98			254,99	1.004,93 €
SIGHEL Isabelle (effectif)			249,98				249,98 €
THONON Joseph (suppléant DE NAYER Valérie)							249,98 €
VANDEUREN Raymond (suppléant BETTENS Michel)	249,98	249,98					749,94 €
							10.529,22 €

Annexe 3 : Données synthétiques relatives aux marchés publics 2023

Marchés publics exécutés en 2023

Références	Intitulés	Lots	Procédures	Montants HTVA en euros	Durées	Attributions	Adjudicataires
IFPCIFPC - MaP Tapis et poubelles 2019-2021	Marché de faible montant relatif à la mise en location et l'entretien de containers d'hygiène féminine et de tapis pour les locaux de l'IFPC	1	Faible montant	12547,86777	24 mois reconductibles une fois	09-06-19	* ANECA - CLEAN TAPIS
IFPCIFPC - MaP Papeterie à entête - 2020-2023	Marché de fourniture de papeterie à entête 2020-2023	3	Faible montant	4182,23	36 mois	05-02-20	* Db Group
IFPCIFPC - MaP Entretien annuel de 6 chaudières et cheminées 2020-2023	IFPCIFPC - MaP Entretien annuel de 6 chaudières et cheminées 2020-2023	1	Faible montant	1.355,66	36 mois	28-02-20	* Chauffage Laurent
IFPCIFPC- MaP Catering 2020-2024	Marché public de services passé par procédure négociée sans publication préalable portant sur les services de livraison de repas pour les formations organisées par l'IFPCIFPC	6	Procédure négociée sans publication préalable	45	48 mois	11-06-20	* Traiteur Duchâteau * Traiteur Grégoire * Traiteur Géraldine * Déli Uccle

IFPCIFPC - MaP -Réviseurs - 2020-2023	Marché de services portant sur la désignation d'un Commissaire aux comptes	1	Faible montant	25,264,80	36 mois	01-07-20	* SRL Christine Coyette-Vanden Bosch
IFPCIFPC - MP Services juridiques 2021-2025	Marché public de services juridiques visant à désigner un avocat par procédure négociée sans publication préalable	1	Procédure négociée sans publication préalable	40	48 mois	03-02-21	* BV AVOCATS
IFPC - MaP-Fo MDI/B501	Procédure négociée sans publication préalable pour un marché de services de formations à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens	11	Procédure négociée sans publication préalable	720.000	24 mois reconductibles une fois	26-11-21	* Haute Ecole de la Province de Liège* Haute Ecole Louvain en Hainaut* Haute Ecole Libre Mosane* Université de Mons* Haute Ecole Galilée - ISPG* Haute Ecole Francisco Ferrer
IFPCIFPC-MaP-Fo MDI/B501 – Relance lot « Éducation artistique	Procédure négociée sans publication préalable pour un marché de services de formations à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques	1	Procédure négociée sans publication préalable	53.719	24 mois reconductibles une fois	22-02-22	* Haute Ecole de la Province de Liège * Université de Liège * Université de Mons

moyens – Lot relatif à l'éducation
artistique

IFPC – MaP FPC Num – 2022-2023 – PNSPP	MARCHÉ DE SERVICES DE FORMATIONS EN INTERRÉSEAUX DE L'IFPC POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 Formations professionnelles continues portant sur l'utilisation du numérique dans l'enseignement – année scolaire 2022-2023 – pour les membres du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé et les agents des Centres PMS	11	Procédure négociée sans publication préalable	452.566,09	Année scolaire 22-23	16-06-22	Multiple
IFPC – MaP FPC – 2022-2023 - PNDAP	Marché public de services passé par procédure négociée directe avec publication relatif à la formation professionnelle continue – année scolaire 2022-2023 – pour les membres du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé et les agents des centres PMS	41	Procédure négociée directe avec publication préalable	285.123,97	Année scolaire 22-23	17-06-22	Multiple
2022 – Formation en cours de carrière des DCO et DZ – PNSPP	Marché public de services de formations passé par procédure négociée sans publication préalable	5	Procédure négociée sans publication préalable	33492,52	5 mois	16-09-22	* Université libre de Bruxelles * CDGAI

2022 – Formation en cours de carrière des DCO et DZ – PNSPP/Relance	Marché public de services de formations passé par procédure négociée sans publication préalable	3	Procédure négociée sans publication préalable	25000	4 mois	14-10-22	* Mme Nathalie Bourgeois * CDGAI HEC Liège
IFPC - Map - FO - EP Fond. Ord. 2022	Marché public de services de formation à destination des maîtres d'éducation physique du fondamental ordinaire passé par procédure négociée sans publication préalable	5	Procédure négociée sans publication préalable	128.959,60	12 mois	20-10-22	* FRSEL
Traiteur Matinée des opérateurs	Traiteur Matinée des opérateurs	1	Faible montant	29,24 TVAC par personne pour 300+ personnes	X	04-01-23	* La Toque Blanche
IFPC - 2023 - MP FCC SGI - Plateforme électronique - Faible montant	Marché public de services de formation de faible montant portant sur la formation des inspecteurs du Service général de l'Inspection	1	Faible montant	1.100	2 mois	24-01-23	Technofutur TIC
IFPC - 2023 - MP SGI - Insp. Auditeurs Référents - Faible montant	Marché public de services de formation de faible montant portant sur la formation des inspecteurs auditeurs référents pour le service général de l'Inspection	1	Faible montant	7.500	1 mois	30-01-23	* SRL RSM InterAudit
Traiteur Lux - Février	Traiteur Lux - Février	1	Faible montant	19,75 TTC par personne	1 mois	03-02-23	* Traiteur Tasiaux

Traiteur Lux - Mars	Traiteur Lux - Mars	1	Faible montant	8,50 TTC par personne	1 mois	17-02-23	* SRL Traiteur Géraldine
IFPC - 2023 - MP FCC SGI - PNSPP	Marché public de services de formation passé par procédure négociée sans publication préalable relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection	3	Procédure négociée sans publication préalable	18.661,75 sans compter les frais de catering et de support pédagogique	3 mois	27-02-23	* La Haute Ecole Louvain en Hainaut * L'ASBL Droits quotidiens * L'Université Libre de Bruxelles
IFPC - 2023-2025 - MP Papèterie - Faible montant	Marché public de services relatifs à la fourniture de papèterie à en-tête pour l'IFPC	1	Faible montant	Marché à bordereaux de prix: voy. DMA	24 mois reconductible une fois	09-03-23	* DB Group
IFPC - 2023-2024 - MP Restauration - Luxembourg - PNSPP	Marché public de services de restauration - 2023-2024 - PNSPP	1	Procédure négociée sans publication préalable	*8,5 TVAC par pers *20 TVAC par livraison	17 mois	14-03-23	* SRL Traiteur Géraldine
Fête des secrétaires - chocolats	Fête des secrétaires - chocolats	1	Faible montant	8,75 TVAC par coffret		13-04-23	* Galler
IFPC – 2022 – MP FID - PNDAPP	Marché public de services passé par procédure négociée directe avec publication préalable relatif à la formation initiale des directeurs – volet interréseaux	13	Procédure négociée directe avec publication préalable	1.368.900	04-23 au 31/08 24 reconductible 3 fois	21-04-23	* CPFB * Haute Ecole Province de Liège\$ * Haute Ecole Francisco Ferre

								* Université de Mons * Université Libre de Bruxelles * Haute Ecole Louvain en Hainaut * Haute Ecole Libre Mosane
IFPC - 2023-2025 - MP Tapis et poubelles - Faible montant	Marché public de faible montant relatif à la mise en location et l'entretien de containers d'hygiène féminine et de tapis pour les locaux de l'IFPC	1	Faible montant	7.290,41 (reconduction comprise)	2 ans reconductible un fois	30-05-23	* Clean Tapis SC	
IFPC - 2023 - MP FI - Faible montant	Marché public de formation professionnelle	1	Faible montant	600	1 mois	06-06-23	* M. Bernard Delvaux	
IFPC - 2023 - MP FCC DCO et DZ - PNSPP	Marché public de services passé par procédure négociée sans publication préalable relatif à la formation en cours de carrière des DCO et DZ	9	Procédure négociée sans publication préalable	15.310 sans compter frais de catering et support pédagogique.	6 mois	09-06-23	*Haute-Ecole de Commerce Liège * Université de Namur * Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle	
IFPC - 2023-2026 - MP FPC - PCN	Marché public de services passé par procédure concurrentielle avec négociation relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS	105	Procédure concurrentielle avec négociation	6.000.000	3 ans	22-06-23	Adjudicataires multiples	

IFPC - 2023- MP SGI - Analyse des pratiques professionnelles - Faible montant	Marché public de services de formation à destination des inspecteurs généraux et coordonnateurs du Service général de l'Inspection	1	Faible montant	Non-attribution	X	25-08-23	Non-attribué
IFPC - 2023 - MP FCC DCO et DZ (2) - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatif à la formation en cours de carrière des DCO et DZ	4	Faible montant	7.956 sans compter les frais de catering et de support pédagogique	3 mois	14-09-23	* Université de Liège * Université Libre de Bruxelles
IFPC - 2023-2026 - MP Réviseurs - Faible montant	Marché public de services portant sur la désignation d'un Commissaire aux comptes parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises pour l'IFPC\$	1	Faible montant	20.880	3 ans	14-09-23	* SRL Christine Coyette-Vanden Bosch
Impression formateurs TC	Impression dépliants et posters	1	Faible montant	2.073,65	X	19-09-23	* Adrenaline
IFPC - 2023 -MP SGI - Analyse des pratiques professionnelles - Relance - Faible montant	Marché public de services de formation à destination des inspecteurs généraux et coordonnateurs du Service général de l'Inspection	1	Faible montant	8.929	1 mois	21-09-23	* Université de Namur
IFPC - 2023 - MP Serveur interne - Faible montant	Marché public de fourniture relatif à l'acquisition d'un serveur interne	1	Faible montant	4.028,77	X	28-09-23	* SRL Araneos

IFPC - 2023 - MP FCC SGI - Décision admin. Word et Excel - Faible montant	Marché public de services de formation de faible montant relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection	3	Faible montant	13.559,50	2 mois	04-10-23	* ASBL Droits quotidiens* Centre de Coopération Technique et Pédagogique (CECOTEPE)
IFPC - 2023 - MP FCC DCO & DZ (3) - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatif à la formation en cours de carrière des DCO et DZ	2	Faible montant	2.480 (sans compter les frais de catering et de support pédagogique)	3 mois	11-10-23	Centre pour la formation et l'intervention psychologiques (CFIP)
IFPC - 2023-2027 - Machines virtuelles - PNSPP	Marché public de services de mise à dispositions de machines virtuelles	1	Procédure négociée sans publication préalable	28.479,01 EUR en ce compris la reconduction	2 ans reconductible un fois	17-10-23	* NeWIN SA
Impression Formateurs TC2	Impressions TC 2023-2	1	Faible montant	1.586,64	X	20-10-23	*Nuance4
IFPC - 2023 - FCC DCO et DZ - Pôles territoriaux - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatif à la formation en cours de carrière des DCO et DZ	1	Faible montant	10.060	2 mois	07-11-23	Université Libre de Bruxelles
Traiteur - Matinée opérateurs 2024	Traiteur - Matinée opérateurs 2024	1	Faible montant	24,50 par personne	1 mois	10-11-23	* La Toque Blanche

Repas d'équipe 2023	Repas d'équipe 2023	1	Faible montant	75 par personne	1 mois	14-11-23	* La brasserie des Tanneurs
IFPC - 2023-2024 - Formations FI - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatifs à la formation professionnelle continue des formateurs internes de l'IFPC	2	Faible montant	1.300	4 mois	15-12-23	* L'Université de Liège * Mme Danièle Crutzen
IFPC – 2023-2024 – SGI – Formation insertion professionnelle – PNSPP	Marché public de services relatif à la formation d'insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires du Service général de l'Inspection	4	Procédure négociée sans publication préalable	63.370,63	6 mois	22-12-23	* ASBL Droits quotidiens * Université Libre de Bruxelles

Marchés publics attribués en 2023

Références	Intitulés	Lots	Procédures	Montants HTVA en euros	Durées	Attributions	Adjudicataires
Traiteur Matinée des opérateurs	Traiteur Matinée des opérateurs	1	Faible montant	29,24 TVAC par personne pour 300+ personnes	X	04-01-23	* La Toque Blanche
IFPC - 2023 - MP FCC SGI - Plateforme électronique - Faible montant	Marché public de services de formation de faible montant portant sur la formation des inspecteurs du Service général de l'Inspection	1	Faible montant	1.100	2 mois	24-01-23	Technofutur TIC
IFPC - 2023 - MP SGI - Insp. Auditeurs Référents - Faible montant	Marché public de services de formation de faible montant portant sur la formation des inspecteurs auditeurs référents pour le service général de l'Inspection	1	Faible montant	7.500	1 mois	30-01-23	* SRL RSM InterAudit
Traiteur Lux - Février	Traiteur Lux - Février	1	Faible montant	19,75 TTC par personne	1 mois	03-02-23	* Traiteur Tasiaux
Traiteur Lux - Mars	Traiteur Lux - Mars	1	Faible montant	8,50 TTC par personne	1 mois	17-02-23	* SRL Traiteur Géraldine

IFPC - 2023 - MP FCC SGI - PNSPP	Marché public de services de formation passé par procédure négociée sans publication préalable relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection	3	Procédure négociée sans publication préalable	18.661,75 sans compter les frais de catering et de support pédagogique	3 mois	27-02-23	* La Haute Ecole Louvain en Hainaut* L'ASBL Droits quotidiens* L'Université Libre de Bruxelles
IFPC - 2023-2025 - MP Papèterie - Faible montant	Marché public de services relatifs à la fourniture de papèterie à en-tête pour l'IFPC	1	Faible montant	Marché à bordereaux de prix: voy. DMA	24 mois reconductible une fois	09-03-23	* DB Group
IFPC - 2023-2024 - MP Restauration - Luxembourg - PNSPP	Marché public de services de restauration - 2023-2024 - PNSPP	1	Procédure négociée sans publication préalable	*8,5 TVAC par pers *20 TVAC par livraison	17 mois	14-03-23	* SRL Traiteur Géraldine
Fête des secrétaires - chocolats	Fête des secrétaires - chocolats	1	Faible montant	8,75 TVAC par coffret		13-04-23	* Galler
IFPC - 2023-2025 - MP Tapis et poubelles - Faible montant	Marché public de faible montant relatif à la mise en location et l'entretien de containers d'hygiène féminine et de tapis pour les locaux de l'IFPC	1	Faible montant	7.290,41 (reconduction comprise)	2 ans reconductible un fois	30-05-23	* Clean Tapis SC

IFPC - 2023 - MP FI - Faible montant	Marché public de formation professionnelle	1	Faible montant	600	1 mois	06-06-23	* M. Bernard Delvaux
IFPC - 2023 - MP FCC DCO et DZ - PNSPP	Marché public de services passé par procédure négociée sans publication préalable relatif à la formation en cours de carrière des DCO et DZ	9	Procédure négociée sans publication préalable	15.310 sans compter frais de catering et support pédagogique.	6 mois	09-06-23	*Haute-Ecole de Commerce Liège* Université de Namur* Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle
IFPC - 2023-2026 - MP FPC - PCN	Marché public de services passé par procédure concurrentielle avec négociation relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS	105	Procédure concurrentielle avec négociation	6.000.000	3 ans	22-06-23	Adjudicataires multiples
IFPC - 2023- MP SGI - Analyse des pratiques professionnelles - Faible montant	Marché public de services de formation à destination des inspecteurs généraux et coordonnateurs du Service général de l'Inspection	1	Faible montant	Non-attribution	X	25-08-23	Non-attribué
IFPC - 2023 - MP FCC DCO et DZ (2) - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatif à la formation en cours de carrière des DCO et DZ	4	Faible montant	7.956 sans compter les frais de catering et de support pédagogique	3 mois	14-09-23	* Université de Liège * Université Libre de Bruxelles

IFPC - 2023-2026 - MP Réviseurs - Faible montant	Marché public de services portant sur la désignation d'un Commissaire aux comptes parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises pour l'IFPC	1	Faible montant	20.880	3 ans	14-09-23	* SRL Christine Coyette-Vanden Bosch
Impression formateurs TC	Impression dépliants et posters	1	Faible montant	2.073,65	X	19-09-23	* Adrenaline
IFPC - 2023 -MP SGI - Analyse des pratiques professionnelles - Relance - Faible montant	Marché public de services de formation à destination des inspecteurs généraux et coordonnateurs du Service général de l'Inspection	1	Faible montant	8.929	1 mois	21-09-23	* Université de Namur
IFPC - 2023 - MP Serveur interne - Faible montant	Marché public de fourniture relatif à l'acquisition d'un serveur interne	1	Faible montant	4.028,77	X	28-09-23	* SRL Araneos
IFPC - 2023 - MP FCC SGI - Décision admin. Word et Excel - Faible montant	Marché public de services de formation de faible montant relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection	3	Faible montant	13.559,50	2 mois	04-10-23	* ASBL Droits quotidiens * Centre de Coopération Technique et Pédagogique (CECOTEPE)
IFPC - 2023 - MP FCC DCO & DZ (3) - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatif à la formation en cours de carrière des DCO et DZ	2	Faible montant	2.480 (sans compter les frais de catering et de support pédagogique)	3 mois	11-10-23	Centre pour la formation et l'intervention psychologiques (CFIP)

IFPC - 2023-2027 - Machines virtuelles - PNSPP	Marché public de services de mise à dispositions de machines virtuelles	1	Procédure négociée sans publication préalable	28.479,01 EUR en ce compris la reconduction	2 ans reconductible un fois	17-10-23	* NeWIN SA
Impression Formateurs TC2	Impressions TC 2023-2	1	Faible montant	1.586,64	X	20-10-23	*Nuance4
IFPC - 2023 - FCC DCO et DZ - Pôles territoriaux - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatif à la formation en cours de carrière des DCO et DZ	1	Faible montant	10.060	2 mois	07-11-23	Université Libre de Bruxelles
Traiteur - Matinée opérateurs 2024	Traiteur - Matinée opérateurs 2024	1	Faible montant	24,50 par personne	1 mois	10-11-23	* La Toque Blanche
Repas d'équipe 2023	Repas d'équipe 2023	1	Faible montant	75 par personne	1 mois	14-11-23	* La brasserie des Tanneurs
IFPC - 2023-2024 - Formations FI - Faible montant	Marché public de services de faible montant relatifs à la formation professionnelle continue des formateurs internes de l'IFPC	2	Faible montant	1.300	4 mois	15-12-23	* L'Université de Liège * Mme Danièle Crutzen

IFPC – 2023-2024 – SGI – Formation insertion professionnelle – PNSPP	Marché public de services relatif à la formation d'insertion professionnelle des inspecteurs stagiaires du Service général de l'Inspection	4	Procédure négociée sans publication préalable	63.370,63	6 mois	22-12-23	* ASBL Droits quotidiens * Université Libre de Bruxelles
IFPC - 2023-2024 - SGI - Approfondissement en analyse des pratiques professionnelles	Marché public de services de formation à destination des inspecteurs généraux et coordonnateurs du Service général de l'Inspection	1	Procédure négociée sans publication préalable	5.707,64	2 mois	15-01-24	* Université de Namur
IFPC - 2023-2026 - Formations évaluation - PNDAPP	Accord-cadre de services de formations relatives aux mécanismes de soutien et de développement des compétences professionnelles ainsi que d'évaluation des personnels de l'enseignement	2	Procédure négociée directe avec publication préalable	495.867,77	32 mois	25-01-24	* Centre de Recherche, d'Etudes et de Formation continue de la HELHa* Centre d'Enseignement Supérieur de Promotion et de Formation Continué en Brabant Wallon* Haute Ecole Libre Mosane* Université Libre de Bruxelles

IFPC - 2023-2024 - DCO&DZ - Formation en cours de carrière - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs et des directeurs de zone	10	Procédure négociée sans publication préalable	23.855,21	5 mois	26-02-24	*Université Libre de Bruxelles *Université de Namur *AISBL Institute of Neurocognitivism
IFPC - 2023 - 2024 - SGI - Formation en cours de carrière - PNSPP	Marché public de services relatif à la formation en cours de carrière des membres du Service général de l'Inspection	4	Procédure négociée sans publication préalable	5.797,93	9 mois	26-02-24	* ASBL Droits quotidiens